

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

**Campagne Piétons 2010
Évaluation postcampagne**

- Rapport final -

**Rapport d'étude
Sondage postcampagne et évaluation des comportements des piétons et des
conducteurs à l'égard de la sécurité des piétons**

Dossier 77236-147
Janvier 2011



Léger
MARKETING

580, Grande-Allée Est, bureau 580, Québec, Québec G1R 2K2 • Téléphone : 418-522-7467 • Télécopieur : 418-522-7977
• www.legermarketing.com •

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	3
PLAN MÉDIA DE LA CAMPAGNE	4
APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	5
FAITS SAILLANTS	8
1. PROFIL DES RÉPONDANTS	14
1.1 LE PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE.....	15
1.2 LES MOYENS DE TRANSPORT ET LA FRÉQUENCE D'UTILISATION	17
2. COMPORTEMENTS, PERCEPTIONS ET CONNAISSANCES DES PIÉTONS.....	18
2.1 LA MARCHÉ, UN MOYEN DE TRANSPORT OU UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU DE LOISIR.....	19
2.2 LES COMPORTEMENTS PRUDENTS EN TANT QUE PIÉTONS.....	20
2.3 LES COMPORTEMENTS À RISQUE EN TANT QUE PIÉTONS.....	23
2.4 LES PERCEPTIONS DES PIÉTONS À L'ÉGARD DU RESPECT DES RÈGLES DE CIRCULATION POUR LES PIÉTONS	26
2.5 LES CONNAISSANCES DES PIÉTONS SUR LA SÉCURITÉ PIÉTONNIÈRE	27
2.6 LES SOURCES DE DANGER POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS.....	29
2.7 LES RÉACTIONS FACE À LA RÉCEPTION D'UNE CONTRAVENTION	30
3. COMPORTEMENTS, PERCEPTIONS ET CONNAISSANCES DES CONDUCTEURS	33
3.1 LES COMPORTEMENTS EN TANT QUE CONDUCTEUR	34
3.2 LES PERCEPTIONS DES CONDUCTEURS À L'ÉGARD DU RESPECT DES RÈGLES DE CIRCULATION POUR LES PIÉTONS.....	37
3.3 LES CONNAISSANCES DES CONDUCTEURS SUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS	38
4. ATTITUDES À L'ENDROIT DE LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS	40
4.1 LA PERCEPTION À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....	41
4.2 LE NIVEAU DE PRÉOCCUPATION À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DES PIÉTONS	42
4.3 L'AUGMENTATION DES PEINES DONNÉES AUX CONTREVENANTS	43
4.4 LA PERCEPTION DE LA VITESSE DES CONDUCTEURS DANS LES ZONES DE 50 KM/H OU MOINS	45
4.5 LA CONNAISSANCE DU NOMBRE DE PIÉTONS VICTIMES D'ACCIDENT DE LA ROUTE.....	46
5. NOTORIÉTÉ DE LA CAMPAGNE	47
5.1 LA NOTORIÉTÉ SPONTANÉE DE LA CAMPAGNE	48
5.2 LA NOTORIÉTÉ ASSISTÉE DE L'EXPRESSION « MOIS DU PIÉTON ».....	50
5.3 LA NOTORIÉTÉ ASSISTÉE DE LA PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE.....	51
5.4 LA NOTORIÉTÉ ASSISTÉE DE LA PUBLICITÉ RADIOPHONIQUE.....	53
5.5 LA NOTORIÉTÉ TOTALE DE LA CAMPAGNE	55
5.6 LA COMPRÉHENSION DU MESSAGE.....	56
6. IMPACT DE LA CAMPAGNE.....	58
6.1 L'IMPACT SUR LE COMPORTEMENT DES PIÉTONS ET DES CONDUCTEURS.....	59
6.1.1 <i>L'impact sur le comportement des piétons</i>	<i>60</i>
6.1.2 <i>L'impact sur le comportement des conducteurs.....</i>	<i>62</i>
6.2 L'EFFICACITÉ PERÇUE DE LA CAMPAGNE	63

7. ÉVALUATION DE LA CAMPAGNE	66
7. L'ÉVALUATION DE LA CAMPAGNE	67
ANNEXE 1 : COMPOSITION DÉTAILLÉE DES CINQ GRANDES RÉGIONS ADMINISTRATIVES..	68
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE.....	69

Introduction

Contexte et objectifs

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) entreprend diverses actions visant à sensibiliser les conducteurs et les piétons à la sécurité de ces derniers. La négligence, l'inattention et la distraction constituent les principales causes d'accident impliquant des conducteurs et des piétons. Près de 80% de ces accidents se produisent à une intersection ou entre deux intersections. Année après année, la Société note un plus grand nombre de victimes piétons durant les mois d'automne (octobre, novembre et décembre) que durant les autres mois. Ce phénomène s'explique, entre autres, parce que la noirceur arrive plus tôt durant ces mois et que la pluie et la bruine amènent les piétons à traverser n'importe où pour arriver plus rapidement.

Durant le Mois du piéton (octobre), la Société incite donc les conducteurs à respecter la signalisation et à s'assurer d'être vus des piétons. Elle s'adresse également aux piétons et les invite à s'assurer d'être vus des conducteurs, à respecter scrupuleusement la signalisation, et à traverser autant que possible aux intersections.¹

Dans ce contexte, la Société a mandaté Léger Marketing afin de réaliser une étude auprès de la population québécoise, plus précisément auprès des conducteurs et des piétons âgés de 15 ans ou plus, afin d'évaluer les perceptions et les comportements liés à la sécurité des piétons, notamment suite à la diffusion de la campagne publicitaire 2010. L'étude visait par conséquent à dresser un portrait global des comportements, des connaissances et des attitudes à l'égard des piétons et de leur sécurité sur les routes. Par ailleurs, l'étude cherchait à déterminer l'impact de la campagne publicitaire auprès de l'ensemble des Québécois, qu'ils soient conducteurs ou piétons, et à suivre l'évolution des résultats depuis les mesures prises en 2007 et 2009.

De manière spécifique, les objectifs de l'étude sont :

- d'assurer un suivi sur un certain nombre d'indicateurs en matière de sécurité des piétons et d'étudier l'évolution des résultats;
- de mesurer les comportements, les connaissances, les attitudes et les perceptions des conducteurs et des piétons en ce qui concerne la sécurité des piétons;
- d'évaluer la notoriété générale et la compréhension de la campagne publicitaire;
- de connaître les impacts de la campagne sur les comportements et les attitudes des conducteurs et des piétons.

Le présent document expose les résultats obtenus auprès des Québécois et Québécoises relativement à la sécurité des piétons sur les routes du Québec.

¹ Site Internet de la SAAQ, 2010.

Plan média de la campagne

La campagne publicitaire « Piétons 2010 » comprend deux messages publicitaires destinés aux conducteurs et aux piétons québécois. Plus précisément, un message télévisé francophone et un message radiophonique anglophone ont été diffusés au cours du mois d'octobre 2010. De plus, en collaboration avec TVA et V, la Société a produit et diffusé un décompte de pause publicitaire qui invitait les piétons à la prudence. Il se présentait sous forme de feux de signalisation pour les piétons et les invitait à traverser aux intersections et à respecter la signalisation.

- **Publicité télévisée**

Publicité de 30 secondes, diffusée sur les principaux réseaux de télévision francophones du Québec, du 4 au 31 octobre 2010 (poids média de 600 pebs). Cette publicité a été diffusée pour la première fois en 2009, et rediffusée en 2010.

Publicité présentant un piéton s'apprêtant à traverser une rue alors qu'une automobile arrive derrière lui. L'homme se retourne pour regarder le conducteur et on voit apparaître au-dessus de sa tête le texte « Me voyez-vous ? ». Le plan change alors et on aperçoit le conducteur avec le texte « Traversez-vous au bon endroit ? » inscrit au-dessus de sa voiture. Le piéton retourne alors sur le trottoir et marche jusqu'à l'intersection afin de traverser la rue de manière sécuritaire. Une voix hors champ indique alors : « Piétons et conducteurs, aux intersections, assurez-vous d'être vus et de respecter la signalisation. La sécurité, c'est l'affaire de tous. ». La publicité se termine sur le slogan « On est tous responsables de notre conduite », le logo de la sécurité routière et celui de la Société de l'assurance automobile du Québec.

- **Publicité radiophonique**

Publicité de 30 secondes, diffusée sur les ondes des stations de radio anglophones de Montréal, du 4 au 31 octobre 2010 (poids média de 800 pebs). Cette publicité a été diffusée pour la première fois en 2009, et rediffusée en 2010.

Publicité dans laquelle on entend un conducteur descendre sa fenêtre de voiture et demander à un piéton s'il le connaît, car celui-ci le regarde. Le conducteur poursuit alors en disant qu'il le regarde aussi, car il garde toujours un œil sur les piétons. (Le piéton semble alors répondre qu'il garde aussi toujours un œil sur les conducteurs.) Le conducteur conclut alors que cela est logique, le salut et remonte sa fenêtre. On entend une voix indiquant : « Walking or driving, make sure you can see and be seen, and obey road signs, especially at intersections. ». La publicité se termine sur le slogan « We are all responsible for our conduct on the road » et l'annonce que le message est commandité par la Société de l'assurance automobile du Québec.

Approche méthodologique

Cette section présente l'approche méthodologique privilégiée afin d'atteindre les objectifs spécifiques poursuivis par l'étude.

Population à l'étude

L'étude a été réalisée auprès de 1 150 Québécois et Québécoises, âgés de 15 ans ou plus pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Afin d'être admissibles à participer à l'étude, les répondants devaient être piétons ou conducteurs :

- Piétons : Individus qui marchent sur les trottoirs ou dans les rues au moins une fois par semaine.
- Conducteurs : Individus détenteurs d'un permis de conduire valide au Québec, et qui conduisent un véhicule motorisé sur les routes du Québec, ne serait-ce qu'à l'occasion.

Méthode de collecte et échantillonnage

L'étude a été réalisée par le biais d'un sondage par Internet.

À partir du panel d'internautes de Léger Marketing, l'échantillon a été tiré de façon aléatoire auprès des répondants potentiels selon un algorithme qui stratifie les invitations en fonction des caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, lieu de résidence) et en fonction de la date et du résultat des dernières invitations. L'ancienneté des panélistes chez Léger Marketing est aussi prise en compte lors du tirage de l'échantillon.

Au total, 6 593 courriels ont été acheminés aux panélistes sélectionnés dans l'échantillon et 1 150 questionnaires ont été complétés en ligne par des panélistes répondant aux critères d'admissibilité de l'étude et étant en mesure de visionner ou d'entendre les deux publicités de la campagne sur la sécurité des piétons.

Il est à noter que la méthode de collecte employée en 2010 est la même que celle utilisée lors de la mesure de 2009. Toutefois, elle diffère de celle utilisée en 2007. De fait, la collecte des données s'est effectuée en 2007 par voie téléphonique auprès de la population québécoise.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des questionnaires complétés.

Postcampagne Piétons 2010	Nombre de questionnaires complétés ²	Marge d'erreur maximale (à titre comparatif) ³
Piétons	1 018	±3,1
Conducteurs	1 057	±3,0
TOTAL	1 150	±2,9

Instrument de mesure

Le questionnaire a été élaboré par les professionnels de la Société, à partir des questionnaires des études antérieures. Il a, par la suite, été validé et traduit par les professionnels de Léger Marketing. Le questionnaire est composé de 64 variables, dont 4 questions ouvertes, et sa durée moyenne est de 13 minutes.

² Les répondants pouvant faire partie des deux segments à l'étude, c'est-à-dire être à la fois piétons et conducteurs, le total des deux segments est supérieur à 1 150 entrevues complètes.

³ À titre comparatif pour un échantillon probabiliste de même taille, et ce, dans un intervalle de confiance de 95% (19 fois sur 20).

Prétest du questionnaire

Avant d'entreprendre la collecte des données officielle, un prétest a été réalisé auprès de 39 répondants afin de valider le questionnaire et d'assurer son déroulement logique. À la suite du prétest, il n'y a pas eu d'ajustements apportés au questionnaire.

Collecte des données

La collecte des données a été réalisée du 8 au 15 novembre 2010. Un courriel d'invitation a été envoyé aux panélistes pour les inviter à répondre au sondage (code d'accès unique) et Léger Marketing a assuré l'hébergement du sondage sur son serveur de façon sécuritaire. Un contrôle de qualité a été réalisé en continu tout au long de la collecte des données. Au total, 1 150 entrevues complètes ont été réalisées.

Pondération des données

Les données ont été pondérées pour corriger l'impact de la sous ou surreprésentation de certaines strates des populations ciblées par l'étude. Afin de redresser les déséquilibres et garantir la représentativité des données avec celles de la population québécoise, piétons ou conducteurs, la statisticienne de Léger Marketing a pondéré les données en fonction de la distribution réelle de la population selon le sexe, l'âge, la région, le niveau de scolarité, la langue maternelle, le fait de vivre ou non avec des enfants âgés de moins de 18 ans et le fait d'être titulaire ou non d'un permis de conduire valide au Québec (sources : Statistique Canada, recensement 2006, et SAAQ, 2008).

Analyse des résultats

Pour chacune des variables à l'étude, les résultats globaux obtenus en 2010 et ceux obtenus lors des mesures de 2007 et de 2009 sont présentés dans un tableau ou un graphique. Des tests de proportions ont été effectués pour identifier les différences statistiquement significatives; ces différences sont d'ailleurs relevées dans l'analyse des résultats.

Normes publicitaires

La performance publicitaire de la campagne « Piétons 2010 » est comparée aux normes publicitaires de Léger Marketing et à celles de la Société.

Les normes publicitaires de Léger Marketing sont construites à partir des sondages postcampagnes publicitaires réalisés au cours des cinq dernières années, et ce, tant auprès d'entreprises privées qu'auprès de ministères et d'organismes gouvernementaux ayant investi, pour leur campagne publicitaire, entre 200-300 pebs/semaine. Pour établir la norme, nous avons calculé une moyenne de moyennes des résultats. Les normes sont actualisées une fois par année.

Les normes de la Société de l'assurance automobile du Québec sont divisées en trois :

- Norme SAAQ des campagnes Alcool : Le calcul de la moyenne des moyennes des résultats des dix dernières publicités (les publicités de 2000 à 2009);
- Norme SAAQ des campagnes Vitesse : Le calcul de la moyenne des moyennes des résultats des huit dernières publicités (les publicités de 2001 à 2004 et de 2006 à 2009);
- Norme SAAQ des campagnes Piétons : Le calcul de la moyenne des moyennes des résultats des deux dernières publicités (les publicités de 2007 et 2009).

Quelques mots sur le panel de Léger Marketing

Avec son portail legerweb.com, Léger Marketing est le leader dans les panels d'opinion au Québec. Le portail legerweb.com est un outil destiné aux internautes afin de permettre à quiconque d'en devenir membre par un système de double inscription et ainsi répondre à des sondages. Les membres sont contraints à fournir plusieurs informations, dont leur profil, afin de permettre un contrôle de qualité dans la sélection de notre échantillon. Ce portail permet aussi au répondant d'accumuler des chances de participation à un tirage mensuel et d'accumuler de l'argent. Puisque le répondant doit valider ses coordonnées postales afin de recevoir son prix ou ses dollars accumulés sous forme de chèque à son domicile, ce processus nous permet, entre autres, de certifier l'origine du répondant. Le portail legerweb.com compte 160 000 membres du Québec, dont plus de 100 nouveaux membres, en moyenne, par jour.

Par ailleurs, il est important de souligner que depuis 2003, nous avons une approche unique afin de recruter nos panélistes, soit par l'intermédiaire de nos sondages téléphoniques et selon une méthode d'invitation aléatoire propre à Léger Marketing.

En d'autres mots, l'utilisation de techniques de recrutement aléatoire éprouvées combinée à un processus d'inscription rigoureux en trois étapes assure le caractère hautement représentatif du panel. Chaque fois qu'ils participent à un sondage, les internautes doivent valider leur identité et leurs caractéristiques personnelles, protégées par un code secret leur garantissant l'anonymat, assurant ainsi des données fiables et mises à jour à chaque utilisation.

Lecture du rapport

- Dans les tableaux, le « n » représente le nombre réel de personnes interrogées.
- Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier.
- Aussi, dans certains cas, les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse. Les totaux à ces questions excèdent 100%.
- Afin de faire ressortir les écarts entre les sous-groupes à l'étude, les proportions significativement supérieures sont présentées en **bleu** dans les tableaux et graphiques, alors que les proportions significativement inférieures sont présentées en **rouge**.
- Les résultats des sous-groupes composés de moins de 30 répondants sont présentés à titre informatif seulement, étant donné le faible nombre d'individus que cela représente.
- La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

Faits saillants

Attitudes à l'endroit de la sécurité des piétons

Perceptions à l'égard du problème de la sécurité des piétons

- Un peu plus d'un Québécois sur quatre (27%) juge qu'en 2010, il est moins sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues de leur municipalité. Notons que 71% des répondants à l'étude jugent que c'est plus ou aussi sécuritaire de le faire. Ces proportions se comparent à celles obtenues en 2009.
- 85% des conducteurs se disent très ou assez préoccupés par la sécurité des piétons. Cela laisse tout de même 15% qui se disent peu ou pas du tout préoccupés par celle-ci, soit une proportion similaire à celle de 2009 (13%).

Augmentation des peines données aux contrevenants

- 92% des répondants croient que les policiers devraient être plus sévères à l'endroit des conducteurs qui ne respectent pas les droits des piétons. Ce résultat est similaire à celui obtenu en 2009.
- 76% (contre 75% en 2009) des répondants sont favorables à l'augmentation des peines à l'égard des piétons qui ne respectent pas la signalisation routière.
 - Ces opinions sont autant partagées par les piétons que par les conducteurs. Cependant et comme constaté l'an dernier, les personnes plus âgées sont nettement plus favorables à une augmentation de la sévérité des sanctions, tant pour les conducteurs que pour les piétons, comparativement aux plus jeunes qui prônent davantage le statu quo sur le sujet.
- Tout comme en 2009, 79% des répondants considèrent que les conducteurs roulent trop vite dans les zones de 50 km/h ou moins.
- 32% des répondants ont estimé avec justesse le nombre moyen de piétons victimes d'accidents au Québec chaque année. 42% l'ont sous-estimé, alors que 19% ont mentionné un nombre de victimes trop élevé. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus l'an dernier.

Piétons

Perceptions :

Une perception du comportement des autres piétons et des conducteurs reflétant un moins grand respect des règles.

- Cette année, c'est la quasi-totalité des piétons (99%) qui affirment avoir été prudents dans la dernière année. On remarque une évolution significative des piétons considérant avoir été plus prudents que par les années précédentes (26% contre 20%). La prudence, pour les piétons, s'exprime en grande majorité par des comportements aux intersections : traverser aux endroits prévus, attendre les signaux, etc. Par ailleurs, plusieurs piétons portent aussi une attention particulière à leur environnement lorsqu'ils circulent sur les trottoirs ou dans les rues en regardant à gauche et à droite, en demeurant aux aguets, attentifs, vigilants, etc.
- On observe, encore cette année, une baisse de la proportion de piétons sondés qui jugent que les autres piétons ont été respectueux des règles de circulation au cours de la dernière année (42% contre 49% en 2009 et 55% en 2007).
- 36% des piétons sondés trouvent qu'au cours de la dernière année, les conducteurs ont été respectueux des règles de circulation par rapport aux piétons. Il s'agit d'une baisse assez marquée par rapport à 2007 (52%), mais un résultat stable par rapport à l'an dernier (35%).
- Lorsqu'on demande aux piétons de citer la plus grande source de danger pour leur sécurité, la majorité (45%) indique toujours des éléments qui concernent directement les automobiles ou les automobilistes. Plusieurs éléments sont de nature générale ou concernent les piétons eux-mêmes.

Comportements :

Les piétons prennent toujours des risques.

- Les proportions de piétons ayant adopté des comportements risqués au cours de la dernière année varient entre 19% et 39%. Les comportements les plus fréquents sont, comme en 2009, de marcher dans le sens de la circulation (39%), de devoir presser le pas en traversant parce que des véhicules s'en venaient et auraient pu les frapper (35%), de traverser ailleurs qu'aux intersections (33%), et de traverser sans attendre les feux pour piétons (32%).
- On remarque que moins de piétons ont affirmé avoir souvent traversé entre les véhicules stationnés par rapport à l'année dernière (23% contre 27% en 2009). Les autres comportements sont stables par rapport à 2009, et présentent même de légères améliorations.
- Seulement 2% des piétons indiquent avoir déjà reçu une contravention pour ne pas avoir traversé au bon endroit ou en l'absence de priorité. Plus d'un répondant sur 10 (16%) connaît cependant une personne à qui c'est arrivé.

Connaissances :

Les piétons connaissent les règles relatives à la sécurité des piétons.

- Tout comme par les années passées, les piétons interrogés connaissent bien les règles relatives à la sécurité des piétons. En effet, 95% savent que les piétons doivent traverser aux intersections, 99% savent qu'ils ont à respecter les feux de circulation, 95% sont conscients qu'ils peuvent recevoir des contraventions s'ils ne respectent pas la signalisation routière et 86% savent qu'un piéton qui emprunte un passage hachuré (rayé) jaune, entre deux intersections, a la priorité de passage. Cette dernière règle est toutefois statistiquement moins connue des piétons que l'an dernier (89%).

Conducteurs

Perceptions :

Les conducteurs se considèrent courtois à l'égard des piétons.

- À l'instar des années passées, la quasi-totalité des conducteurs sondés (98%) considère qu'ils ont été courtois à l'égard des piétons au cours de la dernière année. Par contre, seulement 43% des conducteurs pensent que les conducteurs en général ont été respectueux des règles de circulation par rapport aux piétons (comparativement à 39% en 2009 et 57% en 2007). Les conducteurs ont donc un regard beaucoup plus sévère envers le comportement des autres conducteurs, qu'envers leur propre comportement à l'égard des piétons.
- Tout comme en 2009, 45% des conducteurs estiment que les piétons en général ont été respectueux des règles de circulation au cours de la dernière année.

Comportements :

Les conducteurs adoptent des comportements généralement sécuritaires envers les piétons.

- En ce qui a trait aux comportements routiers au cours de la dernière année, la quasi-totalité des conducteurs sondés affirme qu'il leur est arrivé rarement ou jamais de klaxonner des piétons qui traversaient la rue sans avoir la priorité (91%) ou de ne pas arrêter à un passage piétonnier situé entre deux intersections alors qu'un piéton s'apprêtait à traverser (93%). De plus, la grande majorité des conducteurs soutiennent qu'il leur est arrivé rarement ou jamais de dépasser la ligne d'arrêt ou de s'arrêter sur la traverse piétonnière lorsqu'ils faisaient un arrêt à une intersection (85%) ou de faire des manœuvres pour éviter des piétons qui traversaient ailleurs qu'aux intersections ou sans avoir la priorité (85%). Ces résultats sont relativement similaires à ceux de 2009.
- Une proportion moindre, soit 60% des conducteurs, affirme qu'il leur est arrivé rarement ou jamais d'accélérer sur un feu jaune avant qu'il ne tourne au rouge. Également, 42% des conducteurs disent qu'il leur est arrivé rarement ou jamais de devoir s'arrêter pour laisser passer des piétons qui traversaient ailleurs qu'aux intersections ou sans avoir la priorité. Ces résultats sont relativement similaires à ceux de 2009.

Connaissances :

Les conducteurs connaissent assez bien les principaux règlements concernant les passages piétonniers.

- La presque totalité des conducteurs (96%) sait qu'ils sont obligés de s'immobiliser et de céder le passage aux piétons engagés dans les passages piétonniers situés entre deux intersections, soit la même proportion qu'en 2009.
- De plus, 80% des conducteurs sondés savent que lorsqu'un feu de circulation passe au vert pour un conducteur, les piétons qui sont en train de traverser conservent alors leur priorité (78% en 2009).

Campagne de sensibilisation

Notoriété spontanée de la campagne et de l'expression « Mois du piéton »

- La notoriété assistée de l'expression « Mois du piéton » est de 4% parmi l'ensemble des personnes interrogées. Ce résultat est similaire à ceux obtenus en 2009 (3%) et en 2007 (5%).
- 37% des personnes interrogées se souviennent avoir vu, lu ou entendu parler d'une campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons au cours des dernières semaines. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé que celui obtenu en 2007 (27%), mais semblable à celui de 2009 (36%).
- Les taux de notoriété sont similaires chez les piétons et les conducteurs.

Notoriété de la publicité télévisée et de la publicité radiophonique

- 63% des répondants se souviennent avoir vu le message publicitaire télévisé en français de la SAAQ, contre 58% ayant entendu le même message en 2009 (augmentation significative de cinq points de pourcentage). La notoriété atteint 75% chez les francophones comparativement à 19% chez les non-francophones.
- La notoriété du message radiophonique anglophone se situe à 17% dans la grande région de Montréal, soit une proportion significativement plus élevée que celle de l'an dernier (13%), et à 26% auprès des non-francophones (18% en 2009).

Notoriété totale de la campagne

- Au total, la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons a su rejoindre 73% de la population québécoise par le biais de l'une ou l'autre de ses composantes.

Compréhension des messages publicitaires

- Dans l'ensemble, les messages publicitaires semblent avoir été bien compris. Les répondants ont principalement compris de ces messages l'importance d'avoir un respect mutuel entre conducteurs et piétons, l'importance pour les piétons et les conducteurs de respecter la signalisation (particulièrement aux intersections pour les piétons) et l'importance de la vigilance et de la courtoisie pour tous.

Impact de la campagne

- 49% des répondants qui se souviennent avoir vu, lu ou entendu parler de la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons se sont sentis personnellement concernés par la campagne. Cette proportion est beaucoup plus faible que celle enregistrée en 2007 (55%), mais similaire à celle de 2009 (46%).
- 74% des piétons qui ont entendu parler de la campagne disent maintenant établir un contact visuel avec le conducteur avant de traverser, soit exactement la même proportion que l'an dernier.
- 70% des piétons qui ont entendu parler de la campagne disent maintenant traverser davantage au bon endroit et au bon moment (72% en 2009).
- 73% des conducteurs qui ont entendu parler de la campagne affirment qu'ils sont maintenant plus attentifs à la présence des piétons sur le réseau routier. Ce résultat est similaire à l'étude de 2009 (74%).

Efficacité de la campagne

- Cette année, la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons est perçue comme étant moins efficace pour contribuer à réduire le nombre d'accidents impliquant des piétons (53% contre 59% en 2009, diminution significative de six points de pourcentage).
- Par ailleurs, les répondants jugent que ce type de campagne est une façon convaincante d'inciter les conducteurs à mieux se comporter envers les piétons, mais dans une moins grande proportion que par les années passées (76% contre 84% en 2009, diminution significative de huit points de pourcentage). Notons toutefois qu'en 2007 et 2009, les répondants jugeaient le caractère intéressant de ce type de campagne pour inciter les conducteurs à mieux se comporter envers les piétons, et non le caractère convaincant tel que mesuré en 2010.
- Finalement, 83% des piétons qui ont entendu parler de la campagne sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'une façon intéressante d'inciter les piétons à être plus prudents (contre 86% en 2009).

Évaluation de la campagne

- 57% des répondants qui ont entendu parler de la campagne lui ont attribué une note de 7 ou plus sur 10. La note moyenne accordée à la campagne par l'ensemble des répondants, est de 6,5 sur 10 (la note 0 signifie extrêmement mauvaise et la note 10 excellente). Ce résultat est similaire à l'étude de 2007 (6,5 sur 10) et de 2009 (6,6 sur 10).

Conclusions

Un répondant sur quatre, piétons et automobilistes confondus, juge qu'il est moins sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues de sa municipalité comparativement aux années passées.

Les résultats obtenus suite à cette étude permettent d'en apprendre plus sur toutes les facettes touchant la sécurité des piétons en établissant un portrait global des comportements, des connaissances, attitudes et perceptions des piétons et des conducteurs.

Les répondants portent des jugements et estiment ne pas faire partie du problème puisqu'ils jugent leurs comportements adéquats en tant que piétons et conducteurs, alors qu'ils sont plus critiques à l'égard des comportements des autres :

Les piétons ...

Les piétons se disent prudents eux-mêmes, mais jugent que les piétons en général ne respectent pas les règles de circulation. Ils sont très sévères à l'égard des automobilistes en ce qui a trait au respect des règles de circulation et considèrent les automobilistes comme la principale source de danger pour eux. Cela ne les empêche pas d'adopter souvent, dans des proportions variables, des comportements à risque. Ils souhaitent une augmentation de la sévérité des policiers à l'égard des piétons, comme des conducteurs.

Les conducteurs ...

Les conducteurs se disent en très grande majorité préoccupés par la sécurité des piétons. Ils se prétendent courtois envers les piétons, mais jugent que les conducteurs en général ne respectent pas les règles de circulation par rapport aux piétons, et que les piétons ne font pas meilleure figure. Cela ne les empêche pas d'adopter souvent, dans des proportions variables, des comportements à risque. Ils souhaitent également une augmentation de la sévérité des policiers à l'égard des piétons, comme des conducteurs.

La campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons a été bien accueillie par la population; mais le message, quoique bien compris, ne convainc pas les plus téméraires.

Comparativement à la campagne de 2007, la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons, d'abord diffusée en 2009, puis rediffusée en 2010, *Me voyez-vous*, a été plus performante en ce qui concerne la notoriété. De fait, en 2010, 63% des Québécois se souvenaient avoir vu la publicité télévisée comparativement à 58% en 2009 et 36% en 2007. Toutefois, ce taux de notoriété est inférieur aux campagnes publicitaires sur l'alcool au volant et la vitesse (75% de notoriété en moyenne), mais légèrement supérieur à la norme Léger Marketing qui se situe entre 45% et 60%.

En ce qui concerne le message radiophonique diffusé en anglais dans la grande région de Montréal, le taux de notoriété est de 17% et précisément de 26% chez les non-francophones. Ces taux de notoriété sont comparables à ceux de la campagne vitesse et à la norme Léger Marketing qui se situe entre 10% et 20%. Il est toutefois nettement inférieur à la norme SAAQ des campagnes Alcool (31%).

A priori, l'impact de la campagne semble positif puisqu'une majorité de piétons indique établir davantage un contact visuel avec l'automobiliste et traverser davantage au bon endroit, au bon moment. La majorité des conducteurs se disent plus attentifs à la présence des piétons sur le réseau routier suite à la campagne.

Cependant, même si les piétons disent connaître les règles relatives à la sécurité des piétons, plusieurs de leurs comportements avoués démontrent qu'ils prennent encore beaucoup de risques (le tiers des piétons traversent sans attendre les feux pour piétons et traversent ailleurs qu'aux intersections même s'il y en a une à proximité). Quant aux automobilistes, malgré un maintien ou une baisse de certains comportements à risque, on observe que plusieurs adoptent encore des comportements comme l'accélération sur un feu jaune. Les jeunes semblent avoir les comportements les plus intrépides.

Il est également important de rappeler que plus de 50% des Québécois, piétons et automobilistes confondus, estiment que les piétons ne sont pas respectueux des règles de circulation et près de 60% pensent la même chose des automobilistes envers les piétons.

1. Profil des répondants

Cette section aborde le profil sociodémographique des répondants de l'étude (après pondération des résultats), ainsi que le profil des piétons et des conducteurs tenant compte du temps moyen consacré à la marche extérieure chaque jour, de la fréquence de conduite parmi les titulaires de permis de conduire valides au Québec et du moyen de transport le plus souvent utilisé.

Plan de la section :

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 1.1 Le profil sociodémographique (sexe, âge, scolarité, occupation principale, langue maternelle, revenu familial brut, présence d'enfants dans le ménage et région de résidence)
- 1.2 Les moyens de transport et la fréquence d'utilisation (QP3, QC2, QM16)

1.1 Le profil sociodémographique

Le tableau suivant présente le profil des répondants de l'étude (après pondération des résultats), qu'ils soient piétons ou conducteurs.

Profil sociodémographique	Total 2010 (n=1150)	Piétons (n=1018)	Conducteurs (n=1057)
Sexe			
Homme	48%	48%	53%
Femme	52%	52%	47%
Âge			
15 à 19 ans	7%	8%	4%
20 à 24 ans	7%	8%	7%
25 à 34 ans	15%	15%	14%
35 à 44 ans	18%	18%	19%
45 à 54 ans	20%	20%	20%
55 à 64 ans	15%	15%	15%
65 ans ou plus	17%	16%	21%
Scolarité			
Primaire ou secondaire	36%	35%	36%
Collégial	29%	30%	29%
Universitaire	34%	34%	35%
Occupation			
Col blanc	24%	25%	24%
Col bleu	7%	7%	9%
Professionnel	23%	23%	26%
Au foyer	6%	6%	3%
Aux études	9%	10%	7%
À la retraite	24%	23%	28%
Sans emploi, en recherche d'emploi	4%	5%	2%
Langue maternelle			
Français	79%	79%	84%
Anglais	13%	13%	10%
Autre	8%	8%	6%
Revenu familial brut			
Moins de 20 000 \$	10%	10%	7%
20 000 \$ à 39 999 \$	22%	22%	22%
40 000 \$ à 59 999 \$	19%	18%	21%
60 000 \$ à 79 999 \$	14%	15%	15%
80 000 \$ ou plus	18%	17%	21%
Préfère ne pas répondre (refus)	17%	18%	14%

Note : Le complément à 100% représente les répondants qui ne sont pas en mesure de se prononcer ou qui ont préféré ne pas répondre à la question.

Profil sociodémographique -- suite	Total 2010 (n=1150)	Piétons (n=1018)	Conducteurs (n=1057)
Présence d'enfants dans le ménage			
Oui	33%	34%	33%
Non	67%	66%	67%
Région de résidence⁴			
Grande région de Montréal	47%	49%	42%
Grande région de Québec	9%	10%	9%
Autres régions	44%	41%	49%

Note : Le complément à 100% représente les répondants qui ne sont pas en mesure de se prononcer ou qui ont préféré ne pas répondre à la question.

⁴ Grandes régions de Montréal et de Québec : régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et de Québec. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit compter au moins 100 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement. L'annexe 1 présente la composition détaillée de ces cinq grandes régions administratives (grandes régions de Montréal et de Québec, Est, Centre et Ouest). L'Est, le Centre et l'Ouest ont été regroupés sous l'appellation « Autres régions ».

1.2 Les moyens de transport et la fréquence d'utilisation

Le tableau ci-dessous détaille le profil de l'échantillon en ce qui concerne les moyens de transport utilisés, ainsi que la fréquence d'utilisation ou le temps consacré à chacun des moyens de transport, qu'ils soient piétonniers ou motorisés.

Profil des moyens de transport et de la fréquence d'utilisation	Total 2010 (n=1150)	Piétons (n=1018)	Conducteurs (n=1057)
Population cible			
Piétons	90%	100%	87%
Titulaires de permis de conduire	77%	74%	100%
Conducteurs	75%	72%	100%
Moyen de transport utilisé le plus souvent (Q.M16)⁵			
Automobile ou autre véhicule motorisé (moto)	70%	67%	85%
Autobus, métro (transport en commun)	18%	19%	8%
Vélo (bicyclette)	2%	2%	2%
À pied	9%	11%	4%
Autres moyens de transport	< 1%	< 1%	1%
Préfère ne pas répondre (refus)	< 1%	< 1%	-

Chez les piétons ...

Temps consacré à la marche extérieure à chaque jour (Q.P3) ⁶	Total 2010 (n=1018)	Piétons (n=1018)	Conducteurs (n=925)
Moins de 15 minutes	25%	25%	32%
15 à 30 minutes	39%	39%	40%
31 à 60 minutes	24%	24%	20%
Plus de 60 minutes	11%	11%	8%
Préfère ne pas répondre (refus)	1%	1%	0%

Chez les titulaires d'un permis de conduire valide au Québec ...

Fréquence de conduite (Q.C2) ⁷	Total 2010 (n=1078)	Piétons (n=946)	Conducteurs (n=1057)
À tous les jours	77%	77%	79%
Au moins une fois par semaine	15%	15%	16%
Au moins une fois par mois	3%	3%	3%
Moins d'une fois par mois	2%	2%	2%
Jamais	2%	2%	-
Préfère ne pas répondre (refus)	1%	1%	-

⁵ QM16 Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent, que ce soit pour aller travailler, vous rendre à l'école, aller magasiner, pour vos loisirs ou autre ?

⁶ QP3 Personnellement, à combien estimez-vous le temps que vous passer à marcher à l'extérieur (dans les rues ou sur les trottoirs) à chaque jour en moyenne ?

⁷ QC2 Et, à quelle fréquence conduisez-vous ? Diriez-vous ... ?

2. Comportements, perceptions et connaissances des piétons

Cette section présente les comportements, les perceptions et les connaissances des piétons en matière de sécurité routière. Plus précisément, l'utilisation de la marche comme moyen de transport ou comme activité sportive ou de loisir est détaillée selon le profil des piétons. Par la suite, la perception de la prudence lors de la pratique de la marche et les comportements associés aux règles de sécurité routière sont abordés. La section se termine sur les différentes sources de danger pour la sécurité des piétons et sur les diverses réactions face à la réception d'une contravention pour avoir enfreint les règles de sécurité routière.

Plan de la section :

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 2.1 La marche, un moyen de transport ou une activité sportive ou de loisir (QP2)
- 2.2 Les comportements de prudence en tant que piétons (QP4, QP5)
- 2.3 Les comportements à risque en tant que piétons (QP6 à QP9, QP10, QP10B)
- 2.4 Les perceptions des piétons à l'égard du respect des règles de circulation pour les piétons (QP11, QP12)
- 2.5 Les connaissances des piétons sur la sécurité piétonnière (QP13 à QP15)
- 2.6 Les sources de danger pour la sécurité des piétons (QP19)
- 2.7 Les réactions face à la réception d'une contravention (QP16, QP17A, QP17B, QP18)

2.1 La marche, un moyen de transport ou une activité sportive ou de loisir

La marche est d'abord et avant tout une activité sportive ou de loisir pour la plupart des piétons (55%), et plus particulièrement lorsque ceux-ci sont aussi des conducteurs (67%). Il demeure que pour 45% des piétons, la marche est plus souvent un moyen de transport qu'une activité sportive ou de loisir. Ces proportions sont similaires à celles obtenues en 2009.

Q.P2 Pour vous, la marche est plus souvent ... ? Base : Piétons

Utilisation de la marche	Piétons 2010 (n=1018)	Piétons 2009 (n=1037)	Piétons qui sont aussi conducteurs 2010 (n=925)	Piétons qui sont aussi conducteurs 2009 (n=932)
Un moyen de transport	45%	47%	33%	36%
Une activité sportive ou de loisir	55%	53%	67%	64%

Note : Cette question n'a pas été posée en 2007.

Les piétons appartenant aux sous-groupes suivants considèrent davantage la marche comme un **moyen de transport** (45% de l'ensemble) :

- les jeunes (88% des 15-19 ans, 76% des 20-24 ans et 55% des 25-34 ans);
- les non-francophones (64%);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (59%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel de moins de 20 000 \$ (61%);
- les étudiants (90%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau universitaire (54%);
- les personnes ne détenant pas un permis de conduire valide au Québec (75%);
- les personnes dont le moyen de transport principal n'est pas l'automobile ou un autre véhicule motorisé (88% des utilisateurs des transports en commun et 80% des utilisateurs d'autres moyens de transport);
- les personnes marchant à l'extérieur plus de 30 minutes par jour (56%);
- les personnes ne conduisant pas tous les jours (47% de celles conduisant au moins une fois par semaine et 86% de celles conduisant moins d'une fois par semaine).

À l'inverse, les piétons appartenant aux sous-groupes suivants ont davantage tendance à considérer la marche comme une **activité sportive ou de loisir** (55% de l'ensemble) :

- les 55 ans ou plus (68% des 55-64 ans et 81% des 65 ans ou plus) et les retraités (78%);
- les francophones (60%);
- les personnes ne résidant pas dans les régions métropolitaines de Montréal ou de Québec (72%);
- les travailleurs manuels (67%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (65%);
- les titulaires d'un permis de conduire valide au Québec (65%);
- les personnes dont le moyen de transport principal est l'automobile ou un autre véhicule motorisé (75%);
- les personnes marchant à l'extérieur 30 minutes ou moins par jour (61%);
- les personnes conduisant tous les jours (73%).

2.2 Les comportements prudents en tant que piétons

La perception des comportements de prudence chez les piétons québécois a significativement évolué dans la dernière année. De fait, 26% des piétons considèrent avoir été plus prudents au cours de la dernière année que par les années passées, soit une proportion significativement plus élevée de six points de pourcentage que celle obtenue l'an dernier (20%). Conséquemment, la proportion de piétons affirmant avoir été moins prudents cette année que par les années passées présente une diminution significative de cinq points de pourcentage, passant de 6% en 2009 à 1% cette année. Notons que la majorité des piétons, à l'instar de l'an dernier, pensent avoir été aussi prudents que par les années passées (73%).

Q.P4 Au cours de la dernière année, considérez-vous que vous avez été un piéton ... ? Base : Piétons

Perception des comportements de prudence	Total 2010 (n=1018)	Total 2009 (n=1037)
Plus prudent que par les années passées	26%	20%
Aussi prudent que par les années passées	73%	73%
Moins prudent que par les années passées	1%	6%
Préfère ne pas répondre (refus)	0%	1%

Note : En 2009, les libellés de choix de réponse étaient les suivants : plus prudent, aussi prudent, aussi téméraire. En 2007, le libellé de la question était : « Considérez-vous que vous avez été un piéton très, assez, peu ou pas du tout prudent ? ». Au total (n=964), 43% des répondants avaient répondu qu'ils avaient été très prudents, 53% assez prudents et 4% peu prudents. Les résultats de 2007 ne sont pas présentés étant donné les changements apportés aux choix de réponse proposés.

Les piétons appartenant aux sous-groupes suivants affirment dans de plus grandes proportions ...

... avoir été plus prudents au cours de la dernière année (26% de l'ensemble)

- les femmes (31%);
- les 45 à 54 ans (32%);
- ceux résidant dans la région métropolitaine de Montréal (31%);
- ceux détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (30%);
- ceux ne détenant pas un permis de conduire valide au Québec (36%);
- ceux utilisant principalement le vélo ou la marche comme principal moyen de transport (35%).

... avoir été aussi prudents au cours de la dernière année (73% de l'ensemble)

- les hommes (78%);
- les 25 à 34 ans (81%);
- ceux ne résidant pas dans la région métropolitaine de Montréal (82% des résidents de Québec RMR et 77% des résidents des autres régions du Québec);
- ceux disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (81%);
- les professionnels (79%);
- ceux détenant une scolarité de niveau universitaire (79%);
- les titulaires d'un permis de conduire valide au Québec (76%);
- ceux utilisant principalement l'automobile ou un autre véhicule motorisé comme principal moyen de transport (76%).

Il n'existe pas de différences significatives entre les sous-groupes des piétons ayant affirmé avoir été moins prudents au cours de la dernière année que par les années passées (1% de l'ensemble).

Pour les piétons, la prudence s'exprime particulièrement dans les comportements adoptés aux intersections. En effet, 31% des piétons disent faire preuve de prudence en ne traversant pas sur des feux rouges, alors que 27% affirment traverser la rue aux endroits prévus à cet effet.

Par ailleurs, plusieurs piétons portent une attention particulière à leur environnement lorsqu'ils marchent sur les trottoirs ou dans les rues, 26% des piétons regardant des deux côtés avant de traverser, 15% tentant d'anticiper les comportements potentiellement dangereux des automobilistes et 12% restant alertes, prudents et aux aguets.

Notons que les piétons sont plus nombreux cette année à déclarer ne pas traverser sur les feux rouges (augmentation significative de cinq points de pourcentage), à anticiper les comportements dangereux des automobilistes (augmentation significative de 11 points de pourcentage) et à porter des vêtements aux couleurs claires (augmentation significative de deux points de pourcentage). On peut poser comme hypothèse que les actions de prévention de la Société et de ses partenaires ne sont pas étrangères à ces hausses de bons comportements. Inversement, ils sont moins portés à vérifier la circulation lorsqu'ils marchent sur les trottoirs ou dans les rues (diminution significative de huit points de pourcentage).

Finalement, il est intéressant de souligner que les comportements de sécurité mis de l'avant dans la campagne Piétons 2010, soit de traverser aux endroits prévus à cet effet et d'établir un contact visuel avec les conducteurs avant de traverser, ont été adoptés cette année par respectivement 27% et 5% des piétons, soit des proportions similaires à celles obtenues l'an dernier.

Le détail des comportements de prudence adoptés par les piétons est présenté dans le tableau de la page suivante.

Q.P5 De quelle(s) façon(s) faites-vous preuve de prudence ?

Base : Piétons considérant avoir été aussi ou plus prudents que par les années passées

Comportements de prudence adoptés par les piétons -- Jusqu'à trois mentions possibles	Total 2010 (n=1018)	Total 2009 (n=1037)
Je ne traverse pas sur des feux rouges	31%	26%
Je traverse la rue aux endroits prévus (passages piétonniers, aux intersections)	27%	27%
Je regarde à gauche et à droite avant de traverser	26%	29%
J'anticipe les comportements dangereux des automobilistes	15%	4%
Je reste alerte, prudent, aux aguets	12%	11%
Je marche sur le trottoir	9%	9%
Je vérifie la circulation	5%	13%
Je marche face à la circulation	5%	4%
J'établis un contact visuel avec le conducteur avant de traverser, je m'assure d'avoir été bien vu	5%	4%
Je fais attention à l'état du trottoir	5%	5%
Je porte des vêtements aux couleurs claires	4%	2%
Je fais preuve de patience / Je prends mon temps	2%	3%
Je circule seulement dans des endroits bien éclairés	2%	1%
Je n'écoute pas de baladeur	1%	-
Je marche dans le même sens que les automobilistes	1%	-
Je porte une lampe le soir	1%	-
Je laisse la priorité aux voitures	1%	-
Je surveille les vélos, le mouvement des cyclistes	1%	-
Je porte des chaussures, des bottes, convenables	1%	-
Je ne marche pas seul(e)	1%	-
Autres façons	3%	8%
Ne sait pas / Refus	20%	22%

2.3 Les comportements à risque en tant que piétons

Les piétons ont été interrogés sur les comportements à risque qu'ils ont adoptés dans la dernière année. Parmi ceux-ci, notons que 32% ont affirmé avoir traversé une intersection sans attendre les feux pour piétons, 33% ont déclaré avoir traversé la rue ailleurs qu'aux intersections et 23% ont affirmé avoir traversé entre les véhicules stationnés le long de la rue. De plus, 35% ont pressé le pas en traversant la rue parce que des véhicules s'en venaient et auraient pu les frapper, 19% ont traversé la rue en diagonale et 39% ont marché dans le sens de la circulation alors qu'ils marchaient le long d'une rue où il n'y avait pas de trottoir.

En comparaison avec les résultats obtenus lors de la mesure de 2009, notons une diminution significative de la proportion des piétons ayant déclaré avoir traversé entre les véhicules stationnés, celle-ci passant de 27% en 2009 à 23% cette année. L'adoption des autres comportements à risque est stable par rapport à la dernière mesure, aucune différence significative n'étant à relever.

Q.P6 à Q.P10B Au cours de la dernière année, lorsque vous marchiez sur les trottoirs ou dans les rues, vous est-il arrivé ... ? Base : Piétons

Années	Très souvent	Assez souvent	Rarement	Jamais	NSP / Refus	Total SOUVENT	Total RAREMENT OU JAMAIS
Q.P6 ... de traverser sans attendre les feux pour piétons (main, bonhomme, chronomètre, lumière verte, etc.) ?							
2010 (n=1018)	9%	23%	40%	28%	0%	32%	68%
2009 (n=1037)	11%	23%	43%	23%	0%	34%	66%
2007 (n=964) ⁸	7%	16%	32%	43%	1%	24%	75%
Q.P7 ... de traverser la rue ailleurs qu'aux intersections, alors qu'il y avait une intersection à proximité ?							
2010 (n=1018)	9%	24%	51%	16%	0%	33%	67%
2009 (n=1037)	11%	26%	48%	15%	0%	37%	63%
2007 (n=964)	10%	25%	40%	23%	1%	36%	64%
Q.P8 ... de traverser entre les véhicules stationnés ?							
2010 (n=1018)	7%	16%	43%	34%	0%	23%	77%
2009 (n=1037)	8%	20%	46%	27%	0%	27%	72%
2007 (n=964)	5%	19%	38%	38%	0%	24%	76%
Q.P9 ... de devoir presser le pas en la traversant parce que des véhicules s'en venaient et auraient pu vous frapper ? ⁹							
2010 (n=1018)	7%	28%	53%	12%	0%	35%	65%
2009 (n=1037)	8%	27%	45%	20%	0%	35%	65%
2007 (n=964)	8%	25%	41%	26%	0%	33%	67%
Q.P10 ... de traverser une intersection en diagonale ? ¹⁰							
2010 (n=1018)	3%	16%	43%	38%	0%	19%	81%
2009 (n=1037)	5%	16%	44%	35%	0%	21%	79%
Q.P10B ... lorsque vous marchiez sur le long d'une rue où il n'y avait pas de trottoir, vous est-il arrivé de marcher dans le sens de la circulation ? ⁹							
2010 (n=1018)	12%	27%	36%	23%	2%	39%	59%
2009 (n=1037)	14%	26%	39%	18%	2%	41%	57%

⁸ En 2007, la formulation de cet énoncé était : « ... de ne pas respecter les feux pour piétons lorsqu'il y en avait (main, bonhomme, chronomètre) ».

⁹ En 2009, cet énoncé faisait référence au comportement alors que le piéton marche sur les trottoirs ou dans les rues, alors qu'en 2010 le comportement faisait référence au piéton traversant une rue.

¹⁰ Les comportements des piétons relatifs à ces énoncés n'ont pas été mesurés en 2007 (Q.P10 et Q.P10B).

Au regard des différences significatives entre les sous-groupes, on constate que l'adoption de comportements risqués est plus marquée chez les hommes, les jeunes (notamment ceux âgés de 15 à 24 ans), les non-francophones, les étudiants et les personnes n'utilisant pas l'automobile ou un autre véhicule motorisé comme principal moyen de transport. Les non-francophones sont plus prédominants cette année que les autres années au sein des sous-groupes les plus à même d'adopter des comportements à risque en tant que piétons.

Plus précisément, les piétons appartenant aux sous-groupes suivants admettent, dans de plus grandes proportions, avoir, au cours de la dernière année ...

... traversé sans attendre les feux pour piétons (32% de l'ensemble)

- les hommes (42%);
- les jeunes (61% des 15-19 ans, 48% des 20-34 ans);
- les non-francophones (45%);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (35%);
- les travailleurs spécialisés dans les services et la vente et les employés de bureau (41%);
- les étudiants (49%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau universitaire (42%);
- les personnes dont les transports en commun (40%) ou le vélo ou la marche (43%) sont les principaux moyens de transport;
- les personnes conduisant peu souvent, soit moins d'une fois par semaine (50%).

... traversé la rue ailleurs qu'aux intersections, alors qu'il y avait une intersection à proximité (33% de l'ensemble)

- les hommes (39%);
- les 15 à 19 ans (63%);
- les non-francophones (48%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (40%);
- les travailleurs manuels (44%);
- les étudiants (48%);
- les personnes marchant à l'extérieur moins de 15 minutes par jour (38%);
- les personnes conduisant peu souvent, soit moins d'une fois par semaine (49%).

... traversé entre les véhicules stationnés (23% de l'ensemble)

- les hommes (29%);
- les jeunes (46% des 15-19 ans et 44% des 20-24 ans);
- les non-francophones (32%);
- les travailleurs spécialisés dans les services et la vente et les employés de bureau (27%);
- les étudiants (33%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau universitaire (27%);
- les personnes dont le transport en commun est le principal moyen de transport (34%).

... pressé le pas en traversant parce que des véhicules s'en venaient et auraient pu les frapper (35% de l'ensemble)

- les non-francophones (46%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau collégial (40%).

... traversé une intersection en diagonale (19% de l'ensemble)

- les hommes (23%);
- les jeunes (55% des 15-19 ans, 32% des 20-24 ans et 25% des 25-34 ans);
- les non-francophones (26%);
- les résidents de la région métropolitaine de Québec (57%);
- les travailleurs spécialisés dans les services et la vente et les employés de bureau (27%);
- les étudiants (40%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau universitaire (24%);
- les personnes dont le transport en commun est le principal moyen de transport (33%);
- les personnes conduisant peu souvent, soit moins d'une fois par semaine (37%).

... marché dans le sens de la circulation alors qu'il n'y avait pas de trottoir (39% de l'ensemble)

- les jeunes (56% des 15-19 ans et 52% des 20-24 ans);
- les résidents de la région métropolitaine de Québec (50%);
- les personnes vivant avec des enfants dans leur ménage (47%);
- les travailleurs spécialisés dans les services et la vente et les employés de bureau (45%);
- les travailleurs manuels (55%);
- les étudiants (65%);
- les personnes marchant à l'extérieur moins de 15 minutes par jour (46%).

2.4 Les perceptions des piétons à l'égard du respect des règles de circulation pour les piétons

Les piétons ont été invités à indiquer leur perception du respect des règles de circulation pour les piétons, tant au niveau des autres piétons, qu'au niveau des conducteurs. Il appert que, selon eux, les autres piétons sont de moins en moins respectueux des règles de circulation, la proportion de piétons affirmant que les autres piétons sont peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation augmentant significativement depuis 2007 (augmentation significative de six points de pourcentage par rapport à 2009 et de 13 points de pourcentage par rapport à 2007).

En ce qui concerne le respect des règles de circulation par rapport aux piétons par les conducteurs, le résultat obtenu est sensiblement le même que celui de l'an dernier. En effet, la perception des piétons à cet égard s'était détériorée entre 2007 et 2009, passant de 46% affirmant que les conducteurs sont peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation à 65%, mais demeure stable cette année comparativement à l'an dernier (63% contre 65% en 2009).

Q.P11 et Q.P12 Au cours de la dernière année, diriez-vous que ... ? Base : Piétons

Années	Très	Assez	Peu	Pas du tout	NSP / Refus	Total POSITIF	Total NÉGATIF
Q.P11 ... les autres piétons ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation ? ¹¹							
2010 (n=1018)	2%	40%	52%	4%	2%	42%	56%
2009 (n=1037)	3%	46%	47%	4%	1%	49%	50%
2007 (n=964)	8%	47%	37%	7%	1%	55%	43%
Q.P12 ... les conducteurs en général ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation par rapport aux piétons ?							
2010 (n=1018)	2%	34%	53%	10%	1%	36%	63%
2009 (n=1037)	1%	34%	54%	10%	0%	35%	65%
2007 (n=964)	6%	46%	40%	7%	1%	52%	46%

Une perception négative du respect des règles de circulation est particulièrement partagée par les sous-groupes de piétons suivants à l'égard du comportement ...

... des autres piétons (56% de l'ensemble)

- les 25 à 34 ans (65%);
- les non-francophones (64%);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (61%);
- les travailleurs spécialisés dans les services ou la vente et les employés de bureau (63%).

... des conducteurs par rapport aux piétons (63% de l'ensemble)

- les étudiants (75%);
- les personnes ne détenant pas un permis de conduire valide au Québec (77%);
- les personnes utilisant le vélo ou la marche comme moyen de transport principal (79%);
- les personnes marchant à l'extérieur plus de 30 minutes par jour (73%).

¹¹ En 2010, cet énoncé fait explicitement référence aux autres piétons (en excluant le répondant), alors que ce n'était pas le cas en 2009.

2.5 Les connaissances des piétons sur la sécurité piétonnière

Les connaissances des piétons ont été testées à l'égard de certaines règles de sécurité piétonnière. Au regard des résultats obtenus, on peut certainement conclure que les piétons connaissent bien les règles relatives à la sécurité des piétons. De fait, la très grande majorité d'entre eux sait que les piétons doivent traverser aux intersections (95%), qu'ils doivent respecter les feux de circulation (99%) et qu'ils peuvent recevoir des contraventions s'ils ne respectent pas la signalisation routière (95%). Ces proportions sont fortement similaires à celles obtenues lors de la dernière mesure.

Il importe de souligner que la priorité de passage d'un piéton qui emprunte un passage hachuré jaune entre deux intersections semble moins bien connue cette année que l'an dernier. En effet, une proportion significativement moindre de piétons a affirmé la véracité de l'énoncé à cet effet (diminution significative de trois points de pourcentage par rapport à 2009).

**Q.P13 à Q.P15 Voici une série d'énoncés.
Pour chacun d'entre eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux ...¹²
Base : Piétons**

Années	Vrai	Faux	NSP / Refus
Q.P13 Les piétons doivent traverser aux intersections.			
2010 (n=1018)	95%	4%	1%
2009 (n=1037)	96%	3%	1%
2007 (n=964)	91%	7%	2%
Q.P14 Les piétons doivent respecter les feux de circulation (attendre la lumière verte ou le signal pour piétons).			
2010 (n=1018)	99%	1%	0%
2009 (n=1037)	99%	1%	0%
2007 (n=964)	97%	2%	1%
Q.P14B Un piéton qui emprunte un passage hachuré (rayé) jaune (lignes jaunes sur la chaussée) entre deux intersections a la priorité de passage.			
2010 (n=1018)	86%	13%	1%
2009 (n=1037)	89%	9%	1%
Q.P15 Les piétons peuvent recevoir des contraventions s'ils ne respectent pas la signalisation routière.			
2010 (n=1018)	95%	4%	1%
2009 (n=1037)	96%	3%	1%
2007 (n=964)	93%	5%	2%

Le détail des différences significatives entre les sous-groupes est présenté à la page suivante.

¹² En 2007, la formulation des énoncés varie de celle de 2009 et 2010. À titre indicatif, la formulation de la QP13 était « La loi oblige les piétons à traverser aux intersections », celle de la QP14 était « La loi oblige les piétons à respecter les feux de circulation (attendre la lumière verte ou le signal pour piétons) » et celle de la QP15 était « Les piétons peuvent recevoir des amendes s'ils ne respectent pas la signalisation routière ». De plus, les connaissances des piétons à l'égard de l'énoncé QP14B n'ont pas été mesurées en 2007.

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à ne pas savoir que :

Les piétons doivent traverser aux intersections (4% de l'ensemble)

- les hommes (6%);
- les non-francophones (7%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel de moins de 20 000 \$ (9%);
- les personnes utilisant le vélo ou la marche comme principal moyen de transport (8%);
- les personnes conduisant au moins une fois par semaine (9%).

Un piéton qui emprunte un passage hachuré (rayé) jaune (lignes jaunes sur la chaussée) entre deux intersections à la priorité de passage (13% de l'ensemble)

- les 55 à 64 ans (18%);
- les non-francophones (18%);
- les personnes détenant un niveau de scolarité primaire ou secondaire (17%).

Les piétons peuvent recevoir des contraventions s'ils ne respectent pas la signalisation routière (4% de l'ensemble)

- les femmes (5%);
- les non-francophones (7%);
- les travailleurs spécialisés dans les services ou la vente et les employés de bureau (7%).

2.6 Les sources de danger pour la sécurité des piétons

Les sources de danger pour la sécurité des piétons sont nombreuses, mais la principale demeure les automobilistes. De fait, la majorité des sources de danger nommées par les piétons les concernent (45% contre 43% l'an dernier).

Parmi les autres sources de danger menaçant la sécurité des piétons, 15% mettent en cause les piétons directement (contre 14% en 2009), alors que 10% sont attribuées à la fois aux piétons et aux conducteurs (contre 10% en 2009). L'état et l'entretien de la voie publique ainsi que les cyclistes récoltent cette année 7% des mentions. Les résultats détaillés sont présentés au tableau ci-dessous.

Q.P19 Selon vous, qu'est-ce qui représente la plus grande source de danger pour la sécurité des piétons ? Base : Piétons

Sources de danger pour la sécurité des piétons -- Une seule mention possible	Total 2010 (n=1018)	Total 2009 (n=1037)
Les automobiles et/ou les automobilistes	17%	16%
Les automobilistes qui ne respectent pas les droits de passages des piétons	8%	6%
Les piétons qui ne traversent pas au bon endroit	5%	5%
La vitesse des automobilistes	5%	7%
La témérité, l'imprudence des piétons	5%	5%
Le non-respect des règles (sans précision)	4%	5%
Les piétons eux-mêmes	4%	3%
L'inattention (sans précision)	4%	3%
Les conducteurs inattentifs	3%	4%
Les cyclistes (sans précision)	3%	-
Le manque de visibilité	3%	-
Les automobilistes pressés	3%	-
Les automobilistes qui ne respectent pas les signalisations, les lois	2%	3%
Le manque de courtoisie des conducteurs	2%	1%
L'imprudence (sans précision)	2%	2%
Les automobilistes qui ne traversent pas les intersections au bon moment (feu rouge ou jaune)	2%	2%
L'absence ou le mauvais entretien des trottoirs	2%	2%
Les mauvais conducteurs	1%	3%
Les piétons qui ne respectent pas la signalisation aux intersections	1%	1%
La témérité, l'imprudence des conducteurs	1%	1%
La témérité, l'imprudence des cyclistes	1%	-
L'alcool au volant	1%	-
Le manque de signalisation ou la mauvaise signalisation routière	1%	-
Autres sources de danger	2%	7%
Ne sait pas / Refus	18%	21%

2.7 Les réactions face à la réception d'une contravention

Très peu de piétons disent avoir déjà reçu une contravention pour ne pas avoir traversé au bon endroit ou alors qu'ils n'avaient pas la priorité de passage. De fait, c'est le cas de seulement 2% des piétons interrogés, soit une proportion similaire à celle obtenue l'an dernier. Par ailleurs, 16% des piétons connaissent cependant une personne s'étant déjà retrouvée dans cette situation.

Q.P16 Avez-vous déjà reçu une ou des contraventions pour ne pas avoir traversé au bon endroit ou alors que vous n'aviez pas la priorité de passage ?

Base : Piétons

Réception personnelle d'une contravention	Total 2010 (n=1018)	Total 2009 (n=1037)
Oui	2%	2%
Non	97%	97%
Préfère ne pas répondre (refus)	1%	1%

Q.P18 Connaissez-vous quelqu'un qui a reçu une ou des contraventions pour ne pas avoir traversé au bon endroit ou qui traversait alors qu'il n'avait pas la priorité ?

Base : Piétons

Connaissance d'une personne ayant reçu une contravention	Total 2010 (n=1018)	Total 2009 (n=1037)
Oui	16%	13%
Non	84%	86%
Préfère ne pas répondre (refus)	0%	1%

Lorsqu'interrogés sur leur réaction à la suite de la réception d'une contravention (2% des piétons, n=12), 41% des piétons évoquent des facteurs les déresponsabilisant de l'acte fautif commis. En effet, 20% (n=4) croient que le policier avait un « quota » de contraventions à donner, alors que 18% (n=2) disent avoir subi une injustice et 3% (n=1) se sont dit ne pas être au bon endroit au bon moment.

Q.P17A Comment avez-vous réagi lorsque vous avez reçu une contravention parce que vous avez traversé entre deux intersections ou alors que vous n'aviez pas la priorité de passage ?¹³

Base : Piétons ayant personnellement reçu une contravention

Réaction face à la réception d'une contravention	Total 2010 (n=12)	Total 2009 (n=15)
J'ai accepté mon erreur et j'ai payé la contravention	57% (n=4)	27% (n=4)
Je me suis dit que je n'étais pas au bon endroit au bon moment	3% (n=1)	18% (n=3)
Je me suis dit que ce n'était pas juste	18% (n=2)	25% (n=4)
Je me suis dit que le policier devait avoir un « quota » de contraventions à donner	20% (n=4)	18% (n=3)
Préfère ne pas répondre (refus)	2% (n=1)	12% (n=1)

Note : Les résultats sont présentés à titre informatif étant donné le faible nombre de répondants.

¹³ En 2009, la formulation de la question était « Comment vous êtes-vous senti lorsque le policier vous a donné un billet d'infraction alors que vous étiez en train de traverser entre deux intersections ou alors que vous n'aviez pas la priorité de passage ? » et les choix de réponse proposés étaient « J'accepte mon erreur et je payerai la contravention », « Je n'étais pas au bon moment au bon endroit », « Le policier devait avoir un « quota » de contraventions à donner » et « Ce n'est pas juste ».

Les piétons n'ayant jamais reçu de contravention pour ne pas avoir traversé au bon endroit ou alors qu'ils n'avaient pas la priorité de passage ont dû anticiper la réaction qu'ils auraient si cette situation survenait. Parmi les réactions proposées, notons que 50% accepterait leur erreur et paierait la contravention. Il demeure que 48% penseraient que le policier avait un « quota » de contraventions à donner (22%), qu'ils n'étaient pas au bon endroit au bon moment (21%) ou croiraient avoir subi une injustice (5%). Les piétons sont plus nombreux cette année à invoquer le quota de contraventions à donner par le policier pour se déresponsabiliser de l'acte fautif qu'ils auraient commis (augmentation significative de cinq points de pourcentage par rapport à 2009).

Q.P17B Comment réagiriez-vous si un policier vous donnait une contravention parce que vous traversez entre deux intersections ou alors que vous n'avez pas la priorité de passage ?¹⁴

Base : Piétons n'ayant pas personnellement reçu une contravention

Réaction possible face à la réception d'une contravention	Total 2010 (n=1004)	Total 2009 (n=1020)
J'accepterais mon erreur et je paierais la contravention	50%	54%
Je me dirais que je n'étais pas au bon endroit au bon moment	21%	21%
Je me dirais que ce n'est pas juste	5%	5%
Je penserais que le policier devait avoir un « quota » de contraventions à donner	22%	17%
Préfère ne pas répondre (refus)	2%	3%

Certains sous-groupes se démarquent quant à la réaction probable lors de la réception d'une contravention pour avoir traversé entre deux intersections ou alors qu'ils n'avaient pas la priorité de passage :

Ils accepteraient leur erreur et paieraient la contravention (50% de l'ensemble)

- les femmes (55%);
- les 45 ans ou plus (58% des 45-54 ans, 61% des 55-64 ans et 73% des 65 ans ou plus);
- les francophones (52%);
- les personnes ne vivant pas avec des enfants dans leur ménage (55%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 40 000 \$ et 59 999 \$ (57%);
- les retraités (72%).

Ils se diraient qu'ils n'étaient pas au bon endroit au bon moment (21% de l'ensemble)

- les 20 à 34 ans (37% des 20-24 ans et 34% des 25-34 ans);
- les francophones (23%);
- les résidents de la région métropolitaine de Québec (30%) ou des autres régions du Québec (25%);
- les personnes vivant avec des enfants dans leur ménage (27%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel de moins de 20 000 \$ (35%);
- les professionnels (26%);
- les étudiants (32%).

¹⁴ En 2009, la formulation de la question était « Comment vous sentiriez-vous si un policier vous donnait un billet d'infraction alors que vous étiez en train de traverser entre deux intersections ou alors que vous n'aviez pas la priorité de passage ? » et les choix de réponse proposés étaient « J'accepte mon erreur et je payerai la contravention », « Je n'étais pas au bon moment au bon endroit », « Le policier devait avoir un « quota » de contraventions à donner » et « Ce n'est pas juste ».

Ils se diraient que ce n'est pas juste (5% de l'ensemble)

- les hommes (7%);
- les 25 à 34 ans (11%);
- les non-francophones (9%);
- les personnes vivant avec des enfants dans leur ménage (8%);
- les travailleurs spécialisés dans les services ou la vente et les employés de bureau (8%);
- les étudiants (10%).

Ils penseraient que le policier avait un « quota » de contraventions à donner (22% de l'ensemble)

- les hommes (26%);
- les 15 à 19 ans (42%);
- les non-francophones (35%);
- les résidents de la région métropolitaine de Québec (35%);
- les travailleurs manuels (36%).

3. Comportements, perceptions et connaissances des conducteurs

Cette section présente les comportements, les perceptions et les connaissances des conducteurs en matière de sécurité routière à l'égard des piétons. Plus précisément, certains comportements des conducteurs envers les piétons et le respect des règles de circulation au cours de la dernière année sont d'abord détaillés. Par la suite, la perception des conducteurs de la courtoisie à l'égard des piétons et du respect des règles de circulation par rapport aux piétons par les autres conducteurs et les piétons eux-mêmes est examinée. Finalement, les conducteurs sont appelés à tester leurs connaissances concernant certaines règles de circulation.

Plan de la section :

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 3.1 Les comportements en tant que conducteur (QC3 à QC8)
- 3.2 Les perceptions des conducteurs à l'égard du respect des règles de circulation pour les piétons (QC9 à QC11)
- 3.3 Les connaissances des conducteurs sur la sécurité des piétons (QC12, QC13)

3.1 Les comportements en tant que conducteur

Les conducteurs ont été interrogés sur les comportements à risque qu'ils ont adoptés dans la dernière année, notamment à l'égard de la sécurité des piétons. Parmi ceux-ci, notons que 7% ont déclaré ne pas s'être arrêté à un passage piétonnier situé entre deux intersections alors qu'un piéton s'apprêtait à traverser et que 15% ont dépassé la ligne d'arrêt ou se sont arrêtés sur la traverse piétonnière lorsqu'ils faisaient un arrêt à une intersection. Par ailleurs, 58% ont dû s'arrêter pour laisser passer un piéton qui traversait sans en avoir la priorité et 8% les ont klaxonnés, 15% ont effectué des manœuvres pour éviter des piétons qui traversaient sans en avoir la priorité et 40% ont accéléré sur un feu jaune avant qu'il ne tourne au rouge.

En comparaison avec les résultats obtenus lors de la mesure de 2009, notons une diminution significative de la proportion des conducteurs ayant déclaré avoir effectué des manœuvres pour éviter des piétons qui traversaient sans en avoir la priorité, celle-ci passant de 20% en 2009 à 15% cette année. L'adoption des autres comportements à risque est stable par rapport à la dernière mesure, aucune différence significative n'étant à relever.

Le tableau ci-dessous présente les résultats détaillés et les différences significatives entre les sous-groupes sont présentées à la page suivante.

Q.C3 à Q.C6 Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé ... ? Base : Conducteurs

Années	Très souvent	Assez souvent	Rarement	Jamais	NSP / Refus	Total SOUVENT	Total RAREMENT OU JAMAIS
Q.C3 ... de ne pas arrêter à un passage piétonnier situé entre deux intersections alors qu'un piéton s'apprêtait à traverser ?							
2010 (n=1057)	1%	6%	38%	55%	0%	7%	93%
2009 (n=1057)	2%	6%	33%	59%	0%	8%	92%
2007 (n=958) ¹⁵	2%	2%	22%	73%	0%	4%	95%
Q.C4 ... de dépasser la ligne d'arrêt ou de vous arrêter sur la traverse piétonnière lorsque vous faisiez un arrêt à une intersection ?							
2010 (n=1057)	2%	13%	51%	34%	0%	15%	85%
2009 (n=1057)	1%	14%	48%	36%	0%	16%	84%
2007 (n=958)	2%	8%	47%	43%	0%	10%	90%
Q.C5 ... de devoir vous arrêter pour laisser passer des piétons qui traversaient sans avoir la priorité ?							
2010 (n=1057)	10%	48%	35%	7%	0%	58%	42%
2009 (n=1057)	11%	46%	34%	8%	0%	58%	42%
2007 (n=958) ¹⁶	12%	39%	40%	9%	0%	50%	50%
Q.C6 ... de klaxonner des piétons qui traversaient la rue sans en avoir la priorité ?							
2010 (n=1057)	2%	6%	24%	67%	1%	8%	91%
2009 (n=1057)	1%	7%	23%	68%	0%	9%	91%
2007 (n=958) ¹⁷	1%	3%	17%	78%	0%	4%	96%

¹⁵ En 2007, la formulation de cet énoncé était : « ... de ne pas arrêter à un passage piétonnier alors qu'un piéton s'y était engagé ? ».

¹⁶ En 2007, la formulation de cet énoncé était : « ... de devoir vous arrêter pour laisser passer des piétons qui traversaient ailleurs qu'aux intersections ou sans avoir la priorité ? ».

¹⁷ En 2007, la formulation de cet énoncé était : « ... de klaxonner des piétons qui traversaient la rue ? ».

Q.C7 et Q.C8 Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé ... ? Base : Conducteurs

Années	Très souvent	Assez souvent	Rarement	Jamais	NSP / Refus	Total SOUVENT	Total RAREMENT OU JAMAIS
Q.C7 ... de faire d'autres manœuvres pour éviter des piétons qui traversaient sans en avoir la priorité ?							
2010 (n=1057)	2%	13%	40%	45%	0%	15%	85%
2009 (n=1057)	2%	18%	44%	36%	0%	20%	79%
2007 (n=958) ¹⁸	4%	11%	40%	45%	0%	15%	85%
Q.C8 ... d'accélérer sur un feu jaune avant qu'il ne tourne au rouge ?							
2010 (n=1057)	6%	34%	48%	12%	0%	40%	60%
2009 (n=1057)	6%	31%	47%	15%	0%	37%	63%
2007 (n=958)	5%	23%	51%	21%	0%	28%	72%

Les conducteurs appartenant aux sous-groupes suivants admettent, dans de plus grandes proportions, qu'il leur est arrivé au cours de la dernière année ...

... de ne pas arrêter à un passage piétonnier situé entre deux intersections alors qu'un piéton s'apprêtait à traverser (7% de l'ensemble)

- les hommes (10%);
- les travailleurs manuels (16%);
- les personnes marchant à l'extérieur moins de 15 minutes par jour (11%).

... de dépasser la ligne d'arrêt ou de s'arrêter sur la traverse piétonnière lorsqu'ils faisaient un arrêt à une intersection (15% de l'ensemble)

- les 20 à 34 ans (39% des 20-24 ans et 23% des 25-34 ans);
- les francophones (16%);
- les résidents des autres régions que celles de Montréal RMR ou Québec RMR (18%);
- les personnes vivant avec des enfants dans leur ménage (18%);
- les travailleurs spécialisés dans les services ou la vente et les employés de bureau (19%);
- les étudiants (28%).

... de devoir s'arrêter pour laisser passer des piétons qui traversaient sans avoir la priorité (58% de l'ensemble)

- les 65 ans ou plus (69%);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (62%);
- les personnes conduisant à tous les jours (61%).

... de klaxonner des piétons qui traversaient la rue sans en avoir la priorité (8% de l'ensemble)

- les 20 à 24 ans (15%);
- les non-francophones (13%);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (11%).

¹⁸ En 2007, la formulation de cet énoncé était : « ... de faire des manœuvres pour éviter des piétons qui traversaient ailleurs qu'aux intersections ou sans avoir la priorité ? ».

... de faire d'autres manœuvres pour éviter des piétons qui traversaient sans en avoir la priorité (15% de l'ensemble)

- les non-francophones (23%);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (19%).

... d'accélérer sur un feu jaune avant qu'il ne tourne au rouge (40% de l'ensemble)

- les 20 à 34 ans (56% des 20-24 ans et 48% des 25-34 ans);
- les professionnels (45%);
- les personnes marchant à l'extérieur moins de 15 minutes par jour (47%);
- les personnes conduisant à tous les jours (43%).

3.2 Les perceptions des conducteurs à l'égard du respect des règles de circulation pour les piétons

À l'instar des années précédentes, les conducteurs sont nombreux à se dire courtois à l'égard des piétons (98% contre 99% en 2007 et 2009). Notons cependant une augmentation significative des conducteurs déclarant être très courtois envers les piétons (50% contre 40% en 2009), au détriment de ceux considérant être assez courtois (48% contre 59% en 2009).

En ce qui concerne le respect des règles de circulation, tant par les autres conducteurs que par les piétons, on constate peu d'évolution par rapport à la dernière mesure, les conducteurs affirmant toujours majoritairement que les autres conducteurs (57%) ou les piétons (54%) sont peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation par rapport aux piétons.

L'écart est toujours considérable entre la perception des conducteurs de leurs propres comportements et ceux des autres conducteurs. De fait, il existe un écart de 55 points de pourcentage entre la perception d'être courtois envers les piétons (98% des conducteurs l'affirment) et la perception du respect des autres conducteurs à l'égard des règles de circulation par rapport aux piétons (43% des conducteurs le pensent). Cet écart est toutefois quelque peu moindre que celui observé l'an dernier par rapport à ces deux perceptions (écart de 60 points de pourcentage en 2009).

Quant à la perception du comportement des piétons à l'égard du respect des règles de circulation, les conducteurs sont toujours aussi critiques à leur endroit, seulement 45% des conducteurs estimant que les piétons ont été respectueux de ces règles au cours de la dernière année. Cette proportion est la même que celle obtenue l'an dernier.

Q.C9 à Q.C11 Au cours de la dernière année ... ? Base : Conducteurs

Années	Très	Assez	Peu	Pas du tout	NSP / Refus	Total POSITIF	Total NÉGATIF
Q.C9 Considérez-vous que vous avez été un conducteur très courtois, assez, peu ou pas du tout courtois à l'égard des piétons ?							
2010 (n=1057)	50%	48%	2%	0%	0%	98%	2%
2009 (n=1057)	40%	59%	1%	0%	0%	99%	1%
2007 (n=958)	54%	45%	0%	0%	0%	99%	1%
Q.C10 Diriez-vous que les autres conducteurs ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation par rapport aux piétons ?							
2010 (n=1057)	3%	40%	49%	8%	0%	43%	57%
2009 (n=1057)	2%	37%	52%	9%	1%	39%	61%
2007 (n=958)	7%	50%	37%	5%	1%	57%	42%
Q.C11 Diriez-vous que les piétons en général ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation ?							
2010 (n=1057)	3%	42%	50%	4%	1%	45%	54%
2009 (n=1057)	3%	42%	49%	6%	0%	45%	55%
2007 (n=958)	5%	48%	42%	5%	1%	53%	46%

3.3 Les connaissances des conducteurs sur la sécurité des piétons

Les connaissances des conducteurs ont été testées à l'égard de deux règles de circulation par rapport aux piétons. Au regard des résultats obtenus, on peut certainement conclure que les conducteurs connaissent bien la règle les obligeant à s'immobiliser et à céder le passage aux piétons engagés dans les passages piétonniers situés entre deux intersections identifiés par des lignes jaunes, 96% considérant l'énoncé comme étant vrai.

Par ailleurs, 80% des conducteurs savent que les piétons qui sont en train de traverser conservent leur priorité lorsqu'un feu de circulation passe au vert pour un conducteur.

Soulignons que les connaissances des conducteurs en ce qui concerne la sécurité des piétons sont relativement stables depuis 2007, quoique l'on observe une tendance à la hausse du nombre de conducteurs connaissant la priorité de passage des piétons engagés dans une intersection lorsqu'un feu de circulation passe au vert pour les conducteurs (75% en 2007, 78% en 2009 et 80% en 2010).

Q.C12 et Q.C13 Selon vous, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ?

Base : Conducteurs

Années	Vrai	Faux	NSP / Refus
Q.C12 Les conducteurs sont obligés de s'immobiliser et de céder le passage aux piétons engagés dans les passages piétonniers situés entre deux intersections identifiés par des lignes jaunes.¹⁹			
2010 (n=1057)	96%	4%	0%
2009 (n=1057)	96%	4%	0%
2007 (n=958)	96%	3%	0%
Q.C13 Lorsqu'un feu de circulation passe au vert pour un conducteur, celui-ci a alors priorité sur les piétons en train de traverser.			
2010 (n=1057)	19%	80%	1%
2009 (n=1057)	22%	78%	1%
2007 (n=958)	24%	75%	1%

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à ne pas savoir que :

Les conducteurs sont obligés de s'immobiliser et de céder le passage aux piétons engagés dans les passages piétonniers situés entre deux intersections identifiés par des lignes jaunes (4% de l'ensemble)

- les 20 à 24 ans (9%);
- les résidents de la région métropolitaine de Québec (9%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel de moins de 20 000 \$ (10%);
- les étudiants (10%);
- les personnes marchant à l'extérieur moins de 15 minutes par jour (6%).

¹⁹ En 2007, la formulation de cet énoncé était : « Les conducteurs sont obligés de s'immobiliser et de céder le passage aux piétons engagés dans les passages piétonniers situés entre deux intersections ».

Lorsqu'un feu de circulation passe au vert pour un conducteur, celui-ci a alors priorité sur les piétons en train de traverser (19% de l'ensemble)

- les femmes (22%);
- les 25 à 34 ans (31%);
- les résidents des autres régions du Québec, à l'extérieur de Montréal RMR ou Québec RMR (22%);
- les travailleurs spécialisés dans les services ou la vente et les employés de bureau (26%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau collégial (23%);
- les conducteurs n'étant pas piétons (29%).

4. Attitudes à l'endroit de la sécurité des piétons

Cette section traite des attitudes et des perceptions à l'égard de la sécurité des piétons. De manière détaillée, la perception des conducteurs et des piétons est abordée à l'endroit de la sécurité piétonnière dans les rues des municipalités québécoises. Par la suite, le niveau de préoccupation des conducteurs est précisé concernant la sécurité des piétons et l'opinion des répondants est sondée quant à l'augmentation de la sévérité des sanctions données aux contrevenants aux règles de circulation piétonnière, qu'ils soient piétons ou conducteurs. La section se termine sur la perception de la vitesse des conducteurs dans les zones de 50 km/h ou moins et sur la connaissance du nombre d'accidents impliquant des piétons.

Plan de la section :

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 4.1 La perception à l'égard de la sécurité routière des piétons (QM17)
- 4.2 Le niveau de préoccupation à l'égard de la sécurité routière des piétons (QC16)
- 4.3 L'augmentation des peines données aux contrevenants (QC14, QC15)
- 4.4 La perception de la vitesse des conducteurs dans les zones de 50 km/h ou moins (QC17)
- 4.5 La connaissance du nombre de piétons victimes d'accident de la route (QM15)

4.1 La perception à l'égard de la sécurité routière

Le sentiment de sécurité des piétons dans les municipalités du Québec est stable par rapport à l'an dernier. En effet, la majorité (60%) croit qu'il est aussi sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues que par les années passées, une proportion fortement similaire à celle obtenue en 2009 (61%). Par ailleurs, 11% sont d'avis qu'il est plus sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues que par les années passées. Il demeure cependant que 27% des répondants pensent, au contraire, qu'il est moins sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues des municipalités du Québec.

Q.M17 Diriez-vous qu'il est plus sécuritaire, aussi sécuritaire ou moins sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues de votre municipalité que par les années passées ?

Base : Piétons et conducteurs

Perception à l'égard de la sécurité des piétons	Total 2010 (n=1150)	Total 2009 (n=1162)
Plus sécuritaire que par les années passées	11%	11%
Aussi sécuritaire que par les années passées	60%	61%
Moins sécuritaire que par les années passées	27%	26%
Préfère ne pas répondre (refus)	2%	2%

Les personnes suivantes pensent, dans de plus fortes proportions ...

... qu'il est plus sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues (11% de l'ensemble)

- les 65 ans ou plus (19%) et les retraités (17%);
- les résidents des autres régions du Québec, à l'extérieur de Montréal RMR ou Québec RMR (14%);
- les titulaires d'un permis de conduire valide au Québec (14%);
- **les conducteurs (14%);**
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé est le principal moyen de transport (13%);
- les personnes marchant à l'extérieur moins de 15 minutes par jour (16%).

... qu'il est aussi sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues (60% de l'ensemble)

- les hommes (66%);
- les 45 à 54 ans (68%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau collégial (65%);
- les personnes marchant à l'extérieur moins de 15 minutes par jour (68%).

... qu'il est moins sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues (27% de l'ensemble)

- les femmes (31%);
- les non-francophones (33%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (32%);
- les personnes au foyer (48%);
- les personnes ne détenant pas un permis de conduire valide au Québec (44%);
- les personnes dont le transport en commun est le principal moyen de transport (36%);
- les personnes marchant à l'extérieur plus de 30 minutes par jour (34%).

4.2 Le niveau de préoccupation à l'égard de la sécurité routière des piétons

Les conducteurs se préoccupent généralement de la sécurité des piétons. En effet, ce sont 85% d'entre eux qui se disent très (31%) ou assez (54%) préoccupés par la sécurité des piétons. Cette proportion est similaire à celle obtenue l'an dernier (87%).

Q.C16 Diriez-vous que vous êtes, en général, préoccupé par la sécurité des piétons ? Base : Conducteurs

Années	Très	Assez	Peu	Pas du tout	NSP / Refus	Total POSITIF	Total NÉGATIF
2010 (n=1057)	31%	54%	14%	1%	0%	85%	15%
2009 (n=1057)	31%	56%	11%	2%	0%	87%	13%

Parmi les conducteurs affirmant être **peu ou pas du tout préoccupés** par la sécurité des piétons, on retrouve dans de plus grandes proportions (15% de l'ensemble) :

- les 20 à 34 ans (29% des 20-24 ans et 26% des 25-34 ans);
- les personnes vivant avec des enfants dans leur ménage (20%);
- les professionnels (19%);
- les étudiants (38%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau universitaire (18%).

4.3 L'augmentation des peines données aux contrevenants

À l'instar des années précédentes, la très grande majorité des répondants (92%) est d'avis que les policiers devraient être plus sévères à l'endroit des conducteurs qui ne respectent pas les droits des piétons. Cette tendance s'observe tant chez les piétons (93%), que chez les conducteurs (90%). Les proportions obtenues cette année sont stables par rapport à celles des mesures effectuées en 2007 et 2009.

Q.C15 À votre avis, les policiers devraient-ils être plus sévères à l'endroit des conducteurs qui ne respectent pas les droits des piétons ?
Base : Piétons et conducteurs

Années	Oui	Non	NSP / Refus
Total 2010 (n=1150)	92%	7%	1%
Total 2009 (n=1162)	91%	7%	1%
Total 2007 (n=1150)	93%	6%	0%
Piétons 2010 (n=1018)	93%	6%	1%
Piétons 2009 (n=1037)	92%	7%	2%
Piétons 2007 (n=965)	93%	7%	0%
Conducteurs 2010 (n=1057)	90%	9%	1%
Conducteurs 2009 (n=1057)	91%	8%	1%
Conducteurs 2007 (n=958)	94%	6%	0%

La demande d'une **plus grande sévérité des policiers** à l'endroit des conducteurs qui ne respectent pas les droits des piétons est **plus forte** parmi les sous-groupes suivants (92% de l'ensemble) :

- les femmes (94%);
- les 45 à 54 ans (95%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (97%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau universitaire (94%);
- les personnes ne détenant pas un permis de conduire valide au Québec (100%);
- les personnes marchant à l'extérieur plus de 30 minutes par jour (97%).

En revanche, la demande d'une **plus grande sévérité des policiers** à l'endroit des conducteurs qui ne respectent pas les droits des piétons est **moins élevée** parmi les sous-groupes suivants, quoique la majorité y demeure favorable :

- les hommes (89%);
- les 20 à 24 ans (85%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 20 000 \$ et 39 999 \$ (89%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (90%);
- les titulaires d'un permis de conduire valide au Québec (90%);
- **les conducteurs (90%)**;
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé est le principal moyen de transport (91%).

Les répondants ont aussi été invités à se prononcer sur une augmentation possible de la sévérité des sanctions à l'endroit des piétons qui ne respectent pas la signalisation routière. Il appert que les résultats obtenus cette année suivent la tendance des années antérieures, soit que 76% considèrent que les policiers devraient aussi être plus sévères à l'endroit des piétons qui ne respectent pas la signalisation routière. Cette opinion prévaut tant chez les piétons (75%), que chez les conducteurs (78%).

Notons que l'adhésion à une plus grande sévérité des sanctions pour les piétons est moins forte que pour celle s'adressant aux conducteurs, telle qu'observée en 2007 et 2009.

Q.C14 À votre avis, les policiers devraient-ils être plus sévères à l'endroit des piétons qui ne respectent pas la signalisation routière ?
Base : Piétons et conducteurs

Années	Oui	Non	NSP / Refus
Total 2010 (n=1150)	76%	21%	3%
Total 2009 (n=1162)	75%	22%	3%
Total 2007 (n=1150)	79%	21%	1%
Piétons 2010 (n=1018)	75%	22%	3%
Piétons 2009 (n=1037)	74%	24%	3%
Piétons 2007 (n=965)	77%	22%	1%
Conducteurs 2010 (n=1057)	78%	20%	2%
Conducteurs 2009 (n=1057)	79%	20%	1%
Conducteurs 2007 (n=958)	81%	19%	0%

La demande d'une **plus grande sévérité des policiers** à l'endroit des piétons qui ne respectent pas la signalisation routière est **plus forte** parmi les sous-groupes suivants (76% de l'ensemble) :

- les femmes (78%);
- les 55 ans ou plus (84% des 55-64 ans et 92% des 65 ans ou plus) et les retraités (90%);
- les résidents des autres régions du Québec, à l'extérieur de Montréal RMR et Québec RMR (80%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 40 000 \$ et 59 999 \$ (82%) ou entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (87%);
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé est le principal moyen de transport (79%);
- les personnes conduisant tous les jours (79%).

À l'inverse, la demande d'une **plus grande sévérité des policiers** à l'endroit des piétons qui ne respectent pas la signalisation routière est **moins élevée** parmi les sous-groupes suivants, quoique la majorité y demeure favorable :

- les hommes (73%);
- les jeunes (59% des 15-19 ans, 62% des 20-24 ans et 67% des 25-34 ans) et les étudiants (57%);
- les résidents de la région métropolitaine de Québec (52%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel de moins de 20 000 \$ (66%) ou de 80 000 \$ ou plus (70%);
- les professionnels (68%);
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé n'est pas le principal moyen de transport (69% des utilisateurs des transports en commun et 67% des cyclistes ou piétons);
- les personnes conduisant peu souvent, soit moins d'une fois par semaine (60%).

4.4 La perception de la vitesse des conducteurs dans les zones de 50 km/h ou moins

Encore cette année, les conducteurs considèrent que la vitesse de conduite dans les zones de 50 km/h ou moins est trop élevée, 79% étant de cet avis. Cette proportion est similaire à celle obtenue en 2009 (79%).

Q.C17 Considérez-vous que les conducteurs roulent trop vite dans les zones de 50 km/h ou moins ? Base : Conducteurs

Années	Oui	Non	NSP / Refus
Total 2010 (n=1057)	79%	20%	1%
Total 2009 (n=1057)	79%	21%	0%

Cette tendance est **plus marquée** parmi les conducteurs appartenant aux sous-groupes suivants (79% de l'ensemble) :

- les femmes (83%);
- les 65 ans ou plus (87%) et les retraités (88%);
- les résidents des autres régions du Québec, à l'extérieur de Montréal RMR et Québec RMR (83%);
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé est le principal moyen de transport (80%);
- les personnes marchant à l'extérieur plus de 30 minutes par jour (84%).

Inversement, cette tendance est **moins marquée** parmi les conducteurs appartenant aux sous-groupes suivants, quoique la majorité demeure de cet avis :

- les hommes (76%);
- les 20 à 24 ans (58%) et les étudiants (55%);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (76%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel de 80 000 \$ ou plus (73%);
- les personnes dont le transport en commun est le principal moyen de transport (67%);
- les personnes conduisant peu souvent, soit moins d'une fois par semaine (66%).

4.5 La connaissance du nombre de piétons victimes d'accident de la route

Chaque année au Québec, environ 3 500 piétons sont blessés ou tués dans un accident de la route. Chez les personnes interrogées, 32% ont correctement estimé le nombre de piétons qui sont victimes d'accidents au Québec chaque année, alors que 42% l'ont sous-estimé et 19% l'ont surestimé. Les proportions obtenues cette année se comparent à celles de l'an dernier sur la même question, quoique les répondants sont un peu moins nombreux à penser que plus de 7 500 piétons sont impliqués dans un accident de la route chaque année (diminution significative de deux points de pourcentage).

Q.M15 Selon vous, combien y a-t-il de piétons, en moyenne, qui sont victimes d'accidents (blessés et tués) au Québec chaque année ?

Base : Piétons et conducteurs

Connaissance du nombre de victimes piétons impliquées dans un accident de la route	Total 2010 (n=1150)	Total 2009 (n=1162)
Environ 1500 victimes	42%	41%
Environ 3 500 victimes	32%	32%
Environ 5 500 victimes	14%	14%
Plus de 7 500 victimes	5%	7%
Préfère ne pas répondre (refus)	7%	6%

Les sous-groupes suivants ont davantage **tendance à sous-estimer (environ 1500 victimes) le nombre de piétons victimes d'accidents** chaque année au Québec (42% de l'ensemble) :

- les femmes (45%);
- les non-francophones (54%);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (46%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (49%);
- les retraités (48%);
- les personnes marchant à l'extérieur entre 15 et 30 minutes par jour (47%).

5. Notoriété de la campagne

Cette section aborde l'évaluation de la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons diffusée à l'automne 2010. Plus précisément, la notoriété spontanée de la campagne est d'abord détaillée avant de traiter de la notoriété assistée des différents éléments publicitaires (expression « Mois du piéton », publicité télévisée, publicité radiophonique). Par la suite, la notoriété totale de la campagne est présentée, ainsi que la compréhension du message véhiculé auprès de la population.

Plan de la section :

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 5.1 La notoriété spontanée de la campagne (QM1, QM2)
- 5.2 La notoriété assistée de l'expression « Mois du piéton » (QM3)
- 5.3 La notoriété assistée de la publicité télévisée (QM4)
- 5.4 La notoriété assistée de la publicité radiophonique (QM5)
- 5.5 La notoriété totale de la campagne (NOTO)
- 5.6 La compréhension du message (QM6)

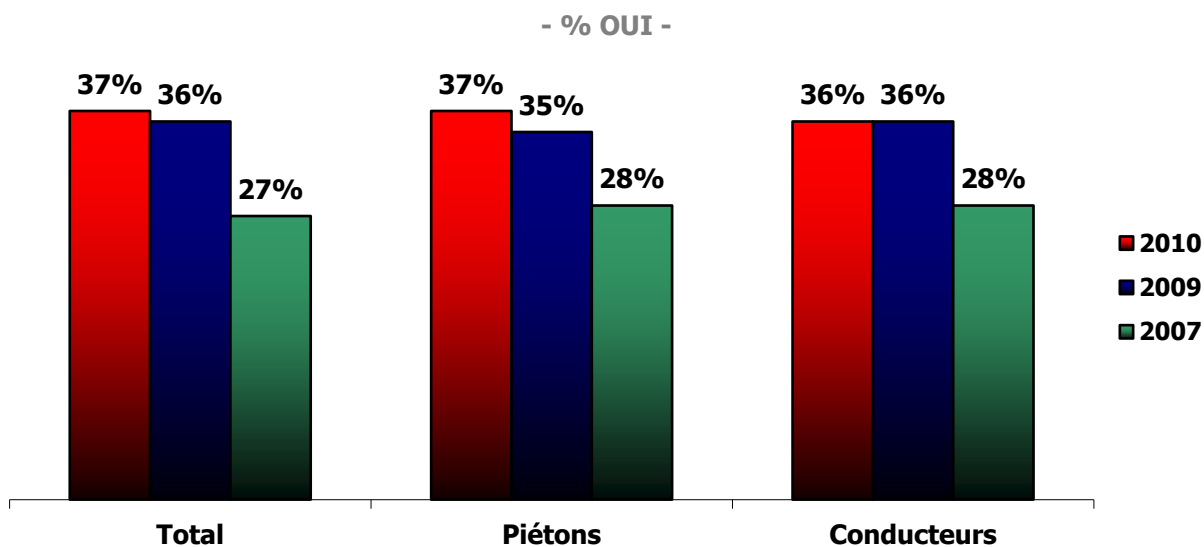
5.1 La notoriété spontanée de la campagne

Au cours des dernières semaines, 37% des personnes interrogées se souviennent avoir vu, lu ou entendu parler d'une campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons, qu'elles soient piétons (37%) ou conducteurs (36%). Ces proportions sont similaires à celles obtenues l'an dernier, mais nettement supérieures à celles observées en 2007.

Notons que les francophones se souviennent d'une telle campagne de sensibilisation dans une plus forte proportion que les non-francophones (40% des francophones contre 25% des non-francophones).

Q.M1 Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous avoir vu, lu ou entendu parler d'une campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons ?

Base : Piétons et conducteurs²⁰



²⁰ Bases 2010 : Total : 1150 | Piétons : 1018 | Conducteurs : 1057
Bases 2009 : Total : 1162 | Piétons : 1037 | Conducteurs : 1057
Bases 2007 : Total : 1150 | Piétons : 965 | Conducteurs : 958

Spontanément, les personnes ayant été exposées à la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons disent se souvenir de publicités (radio, télévision, affiches) (18%). On note une différence significative entre les francophones et les non-francophones pour cet élément (15% contre 38%). Viennent ensuite le fait de traverser aux bons endroits (13%), s'assurer d'être vu par les automobilistes (8%), la courtoisie envers les piétons (6%) et un piéton qui demande à un automobiliste « Me voyez-vous ? » (4%), tous des éléments qui sont directement reliés à la campagne publicitaire.

QM2. Qu'est-ce que vous vous souvenez avoir vu, lu ou entendu parler de cette campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons ?

Base : Piétons et conducteurs ayant été exposés à une campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons au cours des dernières semaines

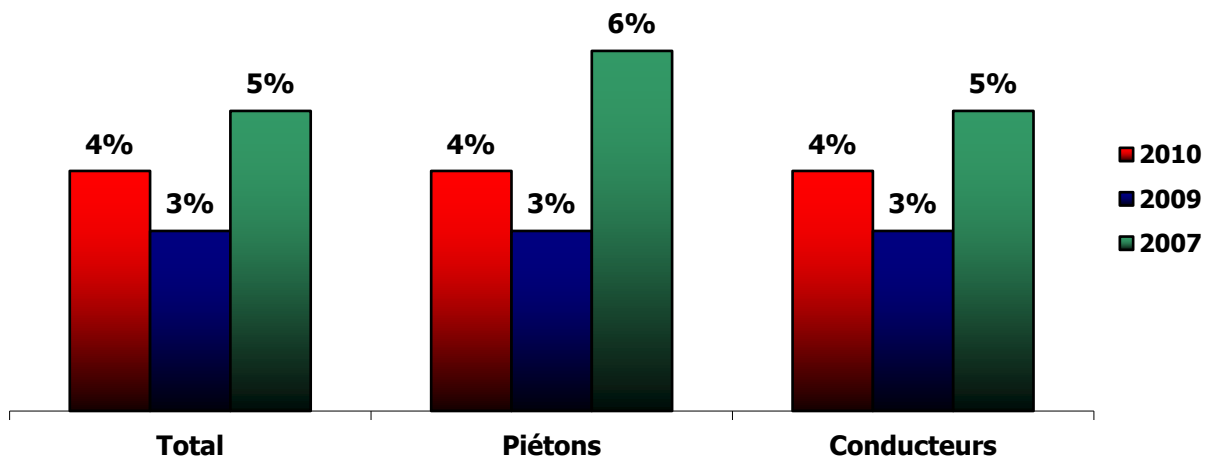
Éléments retenus spontanément -- Jusqu'à trois mentions possibles	Total 2009 (n=439)	Total 2010 (n=411)	Francophones 2010 (n=372)	Non- francophones 2010 (n=39)
Publicités (radios, télé, affiches)	15%	18%	15%	38%
Traverser aux bons endroits (intersections)	15%	13%	15%	--
S'assurer d'être vu par les automobilistes	9%	8%	9%	--
Courtoisie envers les piétons	7%	6%	7%	--
Un piéton qui demande à un automobiliste " Me voyez-vous ? "	9%	4%	9%	--
Respect de la signalisation	2%	4%	4%	--
Respect mutuel, courtoisie entre piétons et conducteurs	3%	3%	4%	--
Un piéton veut traverser en pleine rue, mais change d'avis et se rend ensuite à l'intersection	3%	3%	4%	--
Des policiers aux intersections, des piétons recevant une contravention policière	3%	3%	1%	15%
Affiches dans le métro : nombre de piétons morts (annonces de la SPVM en réalité)	3%	3%	4%	--
Ralentir / Réduire la vitesse	2%	3%	3%	0%
Les conducteurs doivent bien voir les piétons; faire attention aux piétons	1%	3%	3%	--
Un conducteur qui laisse un piéton traverser	--	3%	3%	--
Des morts/des blessés/des accidents	--	3%	1%	15%
Contact visuel piéton-automobiliste	4%	2%	2%	1%
Un automobiliste qui demande à un piéton « Traversez-vous au bon endroit ? »	4%	2%	2%	2%
Un piéton qui essaye de traverser la rue	3%	2%	2%	--
Partager la route	2%	2%	2%	--
Des affiches indiquant « aucune personne n'est décédée ici. »	1%	2%	3%	--
Campagne pour la sécurité dans les zones scolaires	--	2%	2%	2%
Traverser la rue au feu vert (non lorsqu'il est rouge)	2%	1%	1%	--
« Bon pied, bon œil »	1%	0%	0%	1%
Autres mentions spontanées	6%	7%	6%	10%
Ne sait pas / Refus	35%	26%	25%	33%

5.2 La notoriété assistée de l'expression « Mois du piéton »

La notoriété de l'expression « Mois du piéton » demeure faible chez la population québécoise, seulement 4% affirmant avoir déjà vu, lu ou entendu cette expression. Ce taux de notoriété assistée se compare à ceux observés lors des mesures de 2009 (3%) et de 2007 (5%) et il est aussi élevé chez les piétons (4%) que chez les conducteurs (4%).

Q.M3 Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous avoir vu, lu ou entendu l'expression « Mois du piéton » ?
Base : Piétons et conducteurs²¹

- % OUI -



La notoriété de l'expression « Mois du piéton » est **plus élevée** parmi les sous-groupes suivants (4% de l'ensemble) :

- les 45 à 54 ans (6%);
- les non-francophones (8%);
- les personnes dont le vélo ou la marche est le principal moyen de transport (9%).

²¹ Bases 2010 : Total : 1150 | Piétons : 1018 | Conducteurs : 1057
Bases 2009 : Total : 1162 | Piétons : 1037 | Conducteurs : 1057
Bases 2007 : Total : 1150 | Piétons : 965 | Conducteurs : 958

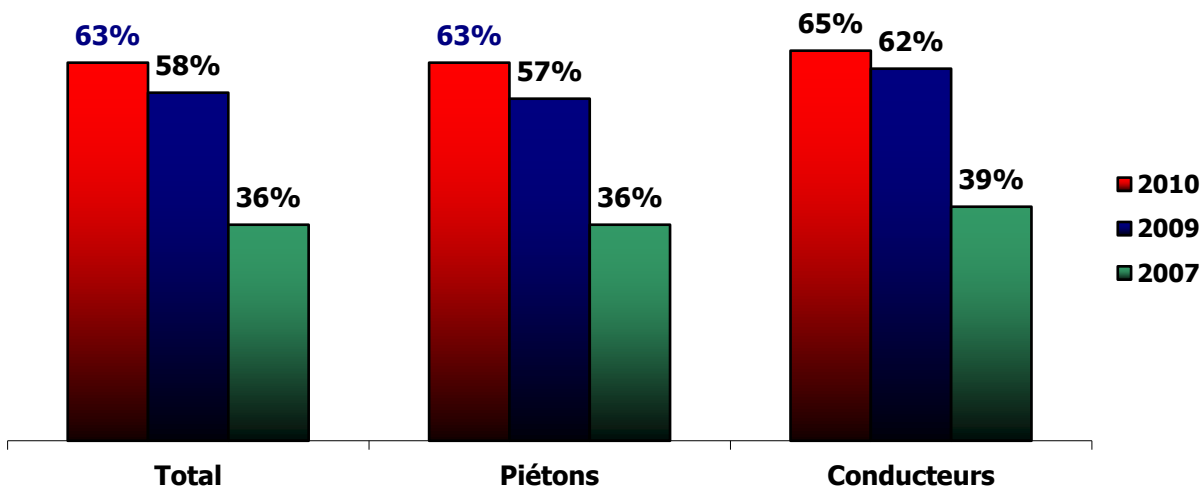
5.3 La notoriété assistée de la publicité télévisée

L'un des avantages des sondages menés par Internet est la possibilité pour les répondants de visionner des images ou des vidéos relatifs au sujet sondé. Les répondants de la présente étude ont par conséquent été en mesure de visionner la publicité télévisée de la campagne « Piétons 2010 » afin de raviver leur souvenir. Cette possibilité avait aussi été offerte en 2009, alors qu'elle n'était pas possible en 2007, puisque l'étude a été réalisée par voie téléphonique.

L'atteinte de la publicité télévisée de la campagne « Piétons 2010 » s'élève cette année à 63% au global, soit 63% chez les piétons et 65% chez les conducteurs. En comparaison avec l'atteinte du même message l'an dernier, on peut conclure que la publicité télévisée a mieux performé cette année, puisque l'on observe une augmentation significative de cinq points de pourcentage au global (63% contre 58% en 2009) et de six points de pourcentage chez les piétons (63% contre 57% en 2009). L'atteinte de la publicité télévisée chez les conducteurs est relativement la même que l'an dernier (65% contre 62% en 2009).

Q.M4 Vous rappelez-vous avoir vu cette publicité à la télévision au cours des dernières semaines ?
Base : Piétons et conducteurs²²

- % OUI -



La proportion de personnes rejointes par la publicité télévisée de la campagne 2010 est statistiquement **supérieure** chez (63% de l'ensemble) :

- les 55 à 64 ans (70%);
- **les francophones (75%);**
- les résidents des autres régions du Québec, à l'extérieur de Montréal RMR et Québec RMR (74%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel de moins de 20 000 \$ (79%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau collégial (68%);
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé est le principal moyen de transport (66%);
- les personnes dont le vélo ou la marche est le principal moyen de transport (72%).

²² Bases 2010 : Total : 1150 | Piétons : 1018 | Conducteurs : 1057
Bases 2009 : Total : 1162 | Piétons : 1037 | Conducteurs : 1057
Bases 2007 : Total : 1150 | Piétons : 965 | Conducteurs : 958

En revanche, les personnes appartenant aux sous-groupes suivants sont statistiquement **moins nombreuses** à avoir remarqué la publicité télévisée de la campagne 2010 :

- **les non-francophones (19%);**
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (53%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau universitaire (56%);
- les personnes dont le transport en commun est le principal moyen de transport (47%).

Comparaison de la performance publicitaire

Nous pouvons qualifier d'élevée la notoriété de 63% de la publicité télévisée Piétons 2010. De fait, cette notoriété est supérieure à la norme Léger Marketing pour une publicité télévisée au Québec de 200-300 pebs/semaine qui se situe entre 45% et 60%.

De plus, lorsque nous comparons le résultat de la publicité télévisée Piétons 2010 avec la norme SAAQ pour ses campagnes Piétons, la performance de la publicité de cette année est nettement supérieure à celle des moyennes des campagnes des années passées (63% contre 47%).

NORMES SAAQ	
Notoriété assistée d'une publicité télévisée au Québec	
Campagne Piétons 2010	63%
Norme SAAQ des campagnes Piétons	47%
Norme SAAQ des campagnes Vitesse	72%
Norme SAAQ des campagnes Alcool	77%
Norme provinciale Léger Marketing (200-300 pebs/semaine)	45%-60%

5.4 La notoriété assistée de la publicité radiophonique

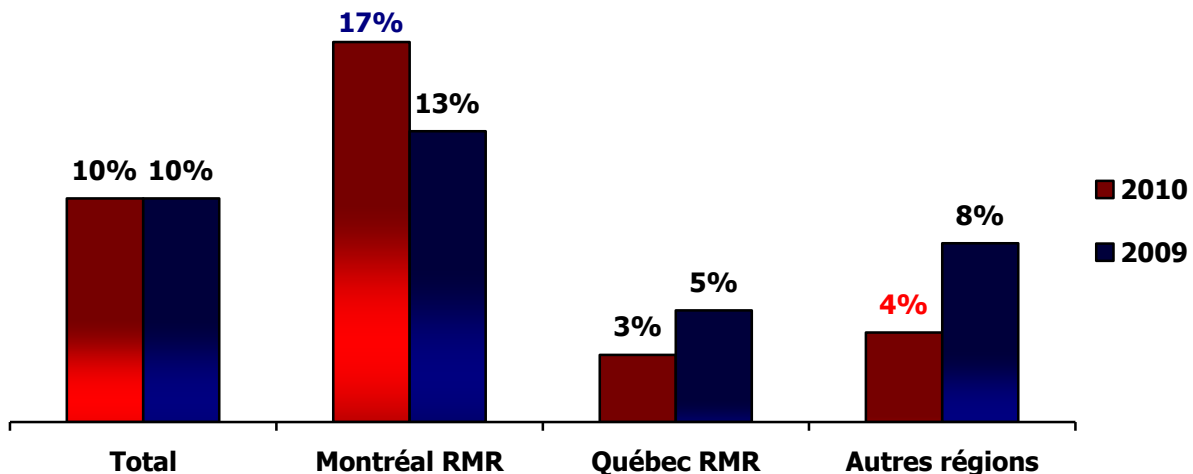
À l'instar de la publicité télévisée, les répondants ont pu entendre la publicité radiophonique lors de la complétion du questionnaire en ligne, et ce, tant cette année que l'an dernier.

L'atteinte de la publicité radiophonique s'élève, au global, à 10%, ce qui est comparable à l'atteinte de la même publicité radiophonique l'an dernier. On constate que l'atteinte est plus élevée chez les résidents de la région métropolitaine de Montréal (17%), ce qui s'explique bien, puisque que la publicité radiophonique a été diffusée sur les ondes des stations anglophones de Montréal. La proportion de résidents de Montréal RMR se souvenant avoir entendu la publicité cette année est aussi significativement supérieure à celle obtenue l'an dernier (17% contre 13% en 2009). Notons que 3% des résidents de Québec RMR se souviennent avoir entendu la publicité radiophonique de la campagne, alors que cette proportion s'élève à 4% parmi les résidents des autres régions (diminution significative de quatre points de pourcentage par rapport à 2009).

Q.M5 Au cours des dernières semaines, avez-vous entendu cette publicité à la radio ?

Base : Piétons et conducteurs²³

- % OUI -



C'est parmi les sous-groupes suivants que l'on retrouve les plus fortes proportions de répondants qui se souviennent avoir entendu la publicité radiophonique anglophone (10% de l'ensemble) :

- les 45 à 54 ans (17%);
- **les non-francophones (26%);**
- **les résidents de la région métropolitaine de Montréal (17%);**
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel de moins de 20 000 \$ (15%);
- les personnes dont le transport en commun est le principal moyen de transport (17%).

²³ Bases 2010 : Total : 1150 | Montréal RMR : 542 | Québec RMR : 117 | Autres régions : 491
Bases 2009 : Total : 1162 | Montréal RMR : 706 | Québec RMR : 145 | Autres régions : 311

Inversement, c'est parmi les sous-groupes suivants que l'on retrouve les plus faibles proportions de répondants qui se souviennent avoir entendu la publicité radiophonique anglophone :

- les 65 ans ou plus (6%);
- **les francophones (6%);**
- **les résidents de la région métropolitaine de Québec (3%);**
- **les résidents des autres régions, à l'extérieur de Montréal RMR ou Québec RMR (4%);**
- les retraités (5%).

Comparaison de la performance publicitaire

Avec un résultat de 10% de notoriété, la publicité radiophonique anglophone de la campagne Piétons 2010 performe de façon comparable à la norme Léger Marketing pour une publicité radio au Québec de 100-200 pebs/semaine qui se situe entre 10% et 20%.

La performance de la publicité radiophonique anglophone de la campagne « Piétons 2010 » performe de façon comparable à la norme SAAQ des campagnes Vitesse (10%).

NORMES SAAQ Notoriété assistée d'un message radio en anglais dans la région de Montréal RMR	
Campagne Piétons 2010	10%
Norme SAAQ des campagnes Vitesse	10%
Norme SAAQ des campagnes Alcool	31%
Norme provinciale Léger Marketing (100-200 peb/semaine)	10%-20%

5.5 La notoriété totale de la campagne

Au total, en 2010, le taux de pénétration des principales composantes de la campagne « Piétons 2010 » s'élève à 73%.

- Les % représentent les taux de notoriété totale -

Pénétration des principales composantes	2010
Exposition spontanée à une campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons (n=1150)	37%
Expression « Mois du piéton » (n=1150)	4%
Publicité télévisée francophone (n=1150)	63%
Publicité radiophonique anglophone (n=1150)	10%
NOTORIÉTÉ TOTALE	73%

Globalement, on constate que la campagne de cette année sur la sécurité des piétons a **particulièrement rejoint** les personnes appartenant aux sous-groupes suivants (73% de l'ensemble) :

- les francophones (80%);
- les résidents des autres régions, à l'extérieur de Montréal RMR ou Québec RMR (78%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel de moins de 20 000 \$ (85%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau collégial (78%).

À l'inverse, les personnes appartenant aux sous-groupes suivants ont été **moins rejointes** par la campagne :

- les jeunes âgés de 15 à 19 ans (53%);
- les non-francophones (48%);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (70%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (66%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau universitaire (70%).

5.6 La compréhension du message

On remarque que les résultats sont très similaires pour les piétons et les conducteurs concernant la compréhension du message véhiculé par la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons. Notons également que les résultats sont stables de 2009 à 2010.

Principalement, les répondants ayant été exposés à la campagne télévisée et/ou radiophonique mentionnent le respect des piétons (par les conducteurs) (20%). Cette mention présente d'ailleurs une augmentation significative de cinq points de pourcentage par rapport à 2009 (15%). De plus, le respect des conducteurs (par les piétons) est aussi mentionné par 9% des répondants, soit une proportion similaire à celle de l'an dernier.

Les autres éléments de compréhension du message nommés par les répondants touchent différents aspects, comme de traverser au bon endroit (10%), que la sécurité routière est la responsabilité de tous (8%) ou d'être prudent (8%). Notons que les piétons sont plus nombreux que les conducteurs à avoir compris que la sécurité routière est la responsabilité de tous (8% contre 5% des conducteurs).

Au regard des résultats obtenus, le message de la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons semble avoir été bien compris de la population.

Le tableau de la page suivante présente les résultats de façon détaillée.

QM6. À votre avis, que voulait-on dire par ce message télévisé et/ou radiophonique ?
Base : Piétons et conducteurs, après exposition à la campagne lors du sondage en ligne

Compréhension du message publicitaire -- Plusieurs mentions possibles	TOTAL	TOTAL	PIÉTONS	CONDUCTEURS	FRANCO-PHONES	NON-FRANCO-PHONES	A VU LA PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE	A ENTENDU LA PUBLICITÉ RADIO
	2009 (n=1162)	2010 (n=1150)	2010 (n=1018)	2010 (n=1057)	2010 (n=964)	2010 (n=186)	2010 (n=737)	2010 (n=109)
Le respect des piétons (conducteur)	15%	20%	20%	22%	19%	26%	20%	27%
Traverser au bon endroit/aux intersections (piéton)	11%	10%	11%	10%	12%	5%	14%	4%
Le respect des conducteurs (piéton)	10%	9%	9%	9%	10%	7%	10%	6%
La sécurité routière est la responsabilité de tous (piétons et conducteurs)	--	8%	8%	5%	7%	10%	8%	11%
Respectez les règlements de la route (piéton)	9%	7%	7%	5%	5%	14%	5%	12%
Être prudent (piéton)	8%	8%	8%	8%	6%	14%	6%	20%
Chacun a sa responsabilité	7%	7%	7%	5%	7%	6%	8%	8%
La prudence (sans précision)	7%	7%	7%	7%	6%	10%	7%	11%
Respectez les règlements de la route (conducteur)	8%	6%	6%	5%	5%	12%	5	12%
Importance de se regarder (piéton et conducteur)	3%	6%	6%	7%	6%	6%	7%	12%
S'assurer d'être vu (piéton)	7%	4%	5%	3%	5%	4%	6%	3%
Être prudent (conducteur)	6%	4%	4%	4%	4%	6%	4%	5%
Respecter la priorité de passage	3%	3%	2%	3%	2%	3%	2%	2%
La courtoisie (conducteur)	3%	3%	3%	4%	4%	2%	5%	3%
Être courtois (sans précision)	3%	3%	3%	4%	4%	2%	4%	1%
Respecter la signalisation (piéton)	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	5%
Céder le passage (conducteur)	1%	3%	3%	3%	3%	2%	3%	2%
Être vigilant (conducteur)	2%	2%	2%	3%	3%	2%	3%	1%
Respecter la signalisation (conducteur)	3%	2%	2%	2%	2%	3%	2%	5%
Être vigilant (piéton)	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	--
La courtoisie (piéton)	2%	2%	2%	2%	2%	--	2%	--
Respecter la signalisation (sans précision)	1%	1%	2%	1%	1%	2%	1%	1%
S'assurer d'être vu (conducteur)	3%	--	--	--	--	--	--	--
Autres	6%	8%	9%	7%	7%	12%	8%	4%
Ne sait pas / Refus	33%	27%	26%	28%	29%	20%	24%	13%

6. Impact de la campagne

Cette section présente l'impact de la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons, tant sur le comportement des piétons que celui des conducteurs. L'efficacité perçue de la campagne est ensuite détaillée sous l'angle de différents éléments d'évaluation.

Plan de la section :

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 6.1 L'impact sur le comportement des piétons et des conducteurs (QM7)
 - 6.1.1 L'impact sur le comportement des piétons (QM10, QM14)
 - 6.1.2 L'impact sur le comportement des conducteurs (QM12)
- 6.2 L'efficacité perçue de la campagne (QM8, QM11, QM13)

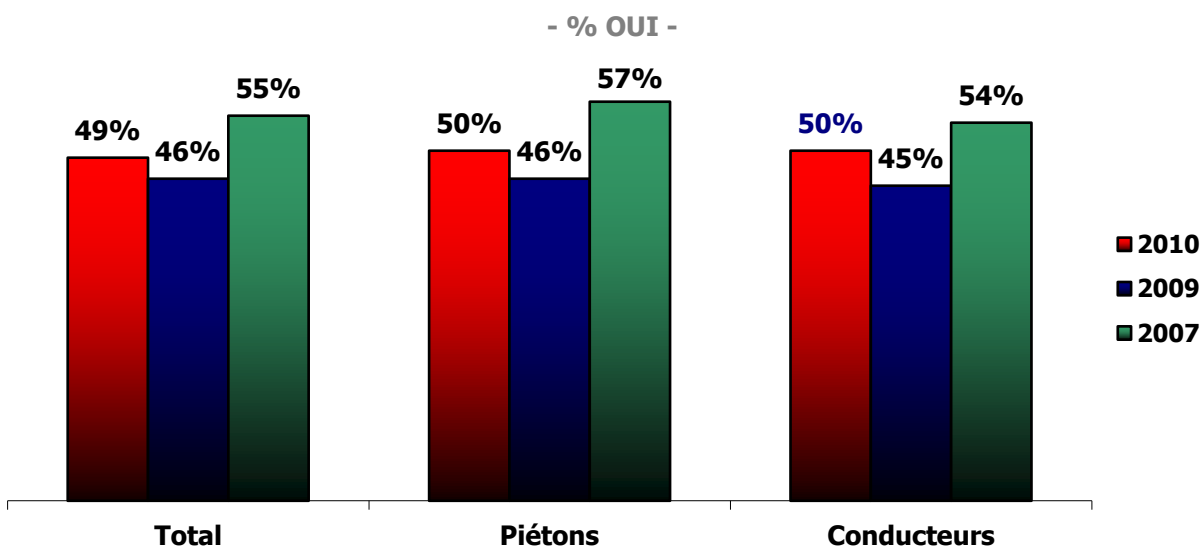
6.1 L'impact sur le comportement des piétons et des conducteurs

Parmi les répondants, piétons ou conducteurs, ayant été exposés à l'un ou l'autre des éléments publicitaires de la campagne « Piétons 2010 », 49% disent s'être sentis personnellement concernés, soit sensiblement la même proportion que celle obtenue l'an dernier.

Lorsque l'on observe les résultats selon les sous-groupes de piétons ou de conducteurs, on remarque que 50% de chacun de ces sous-groupes dit s'être personnellement senti concerné par la campagne. Soulignons que la proportion de conducteurs touchés par la campagne est significativement supérieure à celle de l'an dernier (45%), alors que celle des piétons est comparable à celle de 2009.

Q.M7 Vous êtes-vous senti(e) personnellement concerné(e) par la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons ?

Base : Piétons et conducteurs ayant été exposés à la campagne²⁴



Les sous-groupes suivants sont **plus nombreux à affirmer s'être sentis concernés** par la campagne de sensibilisation (49% de l'ensemble) :

- les femmes (53%);
- les 45 à 54 ans (58%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (60%);
- les personnes dont le vélo ou la marche est le principal moyen de transport (70%);
- les personnes exposées à la publicité télévisée de la campagne (53%).

À l'inverse, les hommes (45%) et les retraités (42%) sont **moins nombreux à affirmer s'être sentis concernés** par la campagne de sensibilisation.

²⁴ Bases 2010 : Total : 851 | Piétons : 754 | Conducteurs : 783
Bases 2009 : Total : 845 | Piétons : 745 | Conducteurs : 776
Bases 2007 : Total : 356 | Piétons : 308 | Conducteurs : 296

6.1.1 L'impact sur le comportement des piétons

En 2007, on a demandé aux piétons qui se souvenaient avoir vu, lu ou entendu parler de la campagne s'ils avaient modifié leur comportement (été plus prudents) suite à la campagne publicitaire. Pour les études de 2009 et de 2010, on visait des comportements plus précis, soit établir un contact visuel avec les conducteurs avant de traverser et traverser au bon endroit et au bon moment.

Au regard des résultats obtenus, il appert que 74% des piétons ayant été exposés à l'un des éléments publicitaires de la campagne 2010 affirment établir un contact visuel avec le conducteur avant de traverser la rue, soit une proportion comparable à celle obtenue l'an dernier (74%).

En ce qui concerne le fait de traverser au bon endroit et au bon moment, ce sont 70% des piétons qui affirment le faire davantage depuis leur exposition à la campagne, soit aussi une proportion comparable à celle de 2009 (72%).

Rappelons qu'en 2007, 73% des piétons qui avaient vu ou entendu les messages avaient indiqué avoir été plus prudents dans leurs comportements suite à la campagne. La tendance se maintient par conséquent année après année.

Q.M10 et Q.M14 Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord.

Base : Piétons ayant été exposés à la campagne

Années	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Total ACCORD	Total DÉSAccORD
Q.M10 Suite à cette campagne, vous établissez un contact visuel avec le conducteur avant de traverser.							
2010 (n=754)	31%	43%	16%	5%	5%	74%	21%
2009 (n=745)	30%	44%	17%	7%	3%	74%	24%
Q.M14 Suite à cette campagne, comme piéton, vous traversez davantage au bon endroit au bon moment.							
2010 (n=754)	29%	41%	20%	6%	4%	70%	26%
2009 (n=745)	28%	44%	18%	7%	3%	72%	25%

La campagne semble avoir eu un effet plus prononcé auprès des piétons appartenant aux sous-groupes suivants qui affirment, dans de plus fortes proportions ...

... établir un contact visuel avec le conducteur avant de traverser (74% de l'ensemble)

- les 45 ans ou plus (83% des 45-54 ans, 85% des 55-64 ans et 87% des 65 ans ou plus);
- les résidents des autres régions, à l'extérieur des régions de Montréal RMR et Québec RMR (81%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 20 000 \$ et 39 999 \$ (81%);
- les retraités (86%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (84%);
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé est le principal moyen de transport (77%);
- les personnes s'étant senties concernées par la campagne (85%);
- les personnes exposées à la publicité télévisée de la campagne (77%).

... traverser davantage au bon endroit, au bon moment (70% de l'ensemble)

- les 65 ans ou plus (88%);
- les résidents des autres régions, à l'extérieur des régions de Montréal RMR et Québec RMR (76%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 40 000 \$ et 59 999 \$ (81%) et entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (80%);
- les travailleurs manuels (81%);
- les retraités (85%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (76%) et collégial (77%);
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé est le principal moyen de transport (74%);
- les personnes marchant à l'extérieur entre 15 et 30 minutes par jour (75%);
- les personnes s'étant senties concernées par la campagne (81%);
- les personnes exposées à la publicité télévisée de la campagne (72%).

6.1.2 L'impact sur le comportement des conducteurs

La campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons de 2010 a eu sensiblement le même impact sur les conducteurs que celle de 2009. En effet, parmi les conducteurs ayant été exposés à la campagne, 73% (contre 74% en 2009) affirment qu'ils sont maintenant plus attentifs à la présence des piétons sur le réseau routier.

Q.M12 Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord.

Base : Conducteurs ayant été exposés à la campagne

Années	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Total ACCORD	Total DÉSAccORD
Q.M12 Suite à cette campagne, comme conducteur, vous êtes plus attentif à la présence des piétons sur le réseau routier.							
2010 (n=783)	26%	47%	20%	5%	2%	73%	25%
2009 (n=776)	33%	42%	18%	6%	2%	74%	24%
2007 (n=296)	43%	36%	10%	9%	2%	79%	19%

Parmi les personnes proportionnellement plus nombreuses à se dire **plus attentives à la présence des piétons sur le réseau routier** depuis leur exposition à la campagne de sensibilisation, on retrouve (73% de l'ensemble) :

- les 65 ans ou plus (86%);
- les résidents des autres régions, à l'extérieur des régions de Montréal RMR et Québec RMR (78%);
- les personnes disposant d'un revenu familial brut annuel compris entre 20 000 \$ et 39 999 \$ (80%);
- les retraités (82%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (81%);
- les personnes s'étant senties concernées par la campagne (85%);
- les personnes exposées à la publicité télévisée de la campagne (75%).

6.2 L'efficacité perçue de la campagne

Dans le cadre des études de 2009 et de 2010, l'efficacité de la campagne a été mesurée avec des attributs légèrement différents que lors de l'étude 2007. En effet, on a retiré la mention « extrêmement » efficace qui n'avait recueilli qu'un petit nombre de mentions.

Chez les répondants ayant été exposés à la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons, 53% sont d'avis que cette campagne est efficace pour contribuer à réduire le nombre d'accidents impliquant les piétons, soit une diminution significative de six points de pourcentage par rapport à 2009 (59%). Autant les piétons (52%) que les conducteurs (55%) partagent cette opinion, quoique aussi dans des proportions significativement moindres que celles obtenues l'an dernier (60% pour les deux sous-groupes en 2009).

Q.M8 Selon vous, est-ce que cette campagne est efficace pour contribuer à réduire le nombre d'accidents impliquant les piétons ?
Base : Piétons et conducteurs ayant été exposés à la campagne

Années	Très	Assez	Peu	Pas du tout	NSP / Refus	Total POSITIF	Total NÉGATIF
Total 2010 (n=851)	6%	47%	38%	6%	3%	53%	44%
Total 2009 (n=845)	7%	52%	35%	3%	2%	59%	39%
Piétons 2010 (n=754)	5%	47%	38%	7%	3%	52%	45%
Piétons 2009 (n=745)	7%	52%	35%	3%	2%	60%	38%
Conducteurs 2010 (n=783)	7%	48%	38%	4%	3%	55%	42%
Conducteurs 2009 (n=776)	7%	52%	35%	4%	2%	60%	39%

L'efficacité de la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons est **davantage considérée** par les sous-groupes suivants (53% de l'ensemble) :

- les 45 à 54 ans (60%);
- les résidents des autres régions, à l'extérieur des régions de Montréal RMR et Québec RMR (58%);
- les personnes s'étant senties concernées par la campagne (68%);
- les personnes exposées à la publicité télévisée de la campagne (55%).

Tout comme les années précédentes, la majorité des piétons (83%) ayant été exposés à la campagne s'entendent pour dire qu'il s'agit d'une façon intéressante d'inciter les piétons à être plus prudents (86% en 2009 et 87% en 2007).

Q.M11 Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord.

Base : Piétons et conducteurs ayant été exposés à la campagne

Années	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Total ACCORD	Total DÉSAccORD
Q.M11 Ce type de campagne est une façon intéressante d'inciter les piétons à être plus prudents.							
2010 (n=851)	34%	49%	12%	3%	2%	83%	15%
2009 (n=845)	37%	49%	10%	3%	1%	86%	13%
2007 (n=308)	40%	47%	8%	4%	1%	87%	12%

Les personnes appartenant aux sous-groupes suivants sont proportionnellement **plus nombreuses à le penser** (83% de l'ensemble) :

- les femmes (88%);
- les résidents des autres régions, à l'extérieur des régions de Montréal RMR et Québec RMR (89%);
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé est le principal moyen de transport (85%);
- les personnes marchant à l'extérieur entre 15 et 30 minutes par jour (90%);
- les personnes s'étant senties concernées par la campagne (91%);
- les personnes exposées à la publicité télévisée de la campagne (85%).

L'étude a également permis de mesurer la pertinence de ce type de campagne auprès des conducteurs. Les résultats obtenus cette année sont un peu moins élevés que ceux des années précédentes. Cette variation s'explique certainement par le remplacement du mot « intéressante » par « convaincante » dans la formulation de l'énoncé.

De fait, 76% des personnes ayant été exposées à la campagne pensent qu'il s'agit d'une façon convaincante d'inciter les conducteurs à mieux se comporter envers les piétons. En 2009 et 2007, cette proportion s'élevait respectivement à 84% et 86%.

Q.M13 Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord.
Base : Piétons et conducteurs ayant été exposés à la campagne

Années	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Total ACCORD	Total DÉSAccORD
Q.M13 Ce type de campagne est une façon convaincante d'inciter les conducteurs à mieux se comporter envers les piétons. ²⁵							
2010 (n=851)	28%	48%	18%	3%	3%	76%	21%
2009 (n=845)	36%	48%	10%	4%	1%	84%	14%
2007 (n=296)	48%	38%	9%	5%	-	86%	14%

Les personnes appartenant aux sous-groupes suivants sont proportionnellement **plus nombreuses à le penser** (76% de l'ensemble) :

- les femmes (79%);
- les 55 à 64 ans (82%);
- les personnes ne vivant pas avec des enfants dans leur ménage (79%);
- les détenteurs d'une scolarité de niveau primaire ou secondaire (81%) et collégial (82%);
- les personnes marchant à l'extérieur entre 15 et 30 minutes par jour (80%);
- celles s'étant senties concernées par la campagne (83%);
- les personnes exposées à la publicité télévisée de la campagne (78%);
- celles exposées à la publicité radiophonique de la campagne (83%).

²⁵ En 2007 et 2009, la formulation de cet énoncé était : « Ce type de campagne est une façon intéressante d'inciter les conducteurs à mieux se comporter envers les piétons ».

7. Évaluation de la campagne

Cette section présente l'évaluation de la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons effectuée par les répondants, qu'ils soient piétons ou conducteurs.

Plan de la section :

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

7. L'évaluation de la campagne (QM9)

7. L'évaluation de la campagne

Les personnes exposées à la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons ont été invitées à l'évaluer. Les résultats révèlent que 57% d'entre elles lui ont attribué une note de 7 ou plus sur une échelle de 0 à 10 points, où la note 0 signifie « extrêmement mauvaise » et la note 10 signifie « excellente ». La note moyenne accordée à la campagne est de 6,5 sur 10. Les piétons et les conducteurs présentent des taux d'évaluation similaires et les résultats sont en tous points comparables à ceux de l'étude réalisée en 2009.

Q.M9 Sur une échelle de 0 à 10, quelle note donneriez-vous à cette campagne, où 0 signifie « extrêmement mauvaise » et 10 « excellente » ?

Base : Piétons et conducteurs ayant été exposés à la campagne

Évaluation de la campagne	Total 2007 (n=356)	Total 2009 (n=845)	Total 2010 (n=851)	Piétons 2010 (n=754)	Conducteurs 2010 (n=783)
Notes de 0 à 6	44%	40%	41%	42%	40%
Notes de 7 et 8	37%	44%	43%	43%	43%
Notes de 9 et 10	17%	14%	14%	13%	15%
Préfère ne pas répondre (refus)	2%	2%	2%	2%	2%
Total des notes de 7 à 10	54%	58%	57%	56%	58%
Moyenne sur 10	6,5	6,6	6,5	6,5	6,7

Les sous-groupes suivants ont accordé une **note significativement plus élevée** à la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons (note moyenne globale de 6,5 sur 10) :

- les femmes (moyenne de 6,7 sur 10);
- les 45 à 54 ans (moyenne de 6,9 sur 10);
- les francophones (moyenne de 6,7 sur 10);
- les résidents des autres régions, à l'extérieur des régions de Montréal RMR et Québec RMR (moyenne de 6,7 sur 10);
- les retraités (moyenne de 6,8 sur 10);
- les personnes détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (moyenne de 6,9 sur 10);
- les personnes dont l'automobile ou un autre véhicule motorisé est le principal moyen de transport (moyenne de 6,7 sur 10);
- les personnes s'étant senties concernées par la campagne (moyenne de 7,2 sur 10).

Inversement, les sous-groupes suivants ont accordé une **note significativement moins élevée** à la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons (note moyenne globale de 6,5 sur 10) :

- les hommes (moyenne de 6,3 sur 10);
- les 25 à 34 ans (moyenne de 6,0 sur 10);
- les non-francophones (moyenne de 5,8 sur 10);
- les résidents de la région métropolitaine de Montréal (moyenne de 6,3 sur 10);
- les étudiants (moyenne de 6,1 sur 10);
- les personnes détenant une scolarité de niveau universitaire (moyenne de 6,2 sur 10);
- les personnes dont le transport en commun est le principal moyen de transport (moyenne de 5,8 sur 10);
- les personnes ne s'étant pas senties concernées par la campagne (moyenne de 5,9 sur 10).

Annexe 1 : Composition détaillée des cinq grandes régions administratives

À des fins d'analyse, les régions du Québec ont été regroupées en cinq grandes régions administratives. Voici la composition de ces cinq grandes régions :

MONTRÉAL (région métropolitaine de recensement [RMR])

- Montréal
- Laval
- Lanaudière (partie Montréal RMR)
- Laurentides (partie Montréal RMR)
- Montérégie (partie Montréal RMR)

QUÉBEC (région métropolitaine de recensement [RMR])

- Capitale-Nationale (partie Québec RMR)
- Chaudière-Appalaches (partie Québec RMR)

AUTRES RÉGIONS :

EST DU QUÉBEC

- Bas-Saint-Laurent
- Saguenay / Lac-Saint-Jean
- Côte-Nord
- Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CENTRE DU QUÉBEC

- Mauricie
- Estrie
- Capitale-Nationale (partie non RMR)
- Chaudière-Appalaches (partie non RMR)
- Centre du Québec

OUEST DU QUÉBEC

- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue
- Lanaudière (partie non RMR)
- Laurentides (partie non RMR)
- Montérégie (partie non RMR)

Annexe 2 : Questionnaire

LANG:

Aimeriez-vous mieux répondre à ce questionnaire en anglais ou en français ?

Would you prefer to complete the survey in English or French?

Français..... FR

English EN

INT01:

"J'accepte de répondre honnêtement et de façon réfléchie aux questions du sondage qui suit."

Oui 01

Non NE => /REDI

FLAG:

=> *

si 1

Bons complétés..... 1

Q0QC:

Dans quelle région du Québec demeurez-vous ?

Bas-Saint-Laurent..... 01 => +6

Saguenay-Lac-Saint-Jean..... 02 => +6

Québec (cette région administrative s'appelle maintenant

Capitale-Nationale)..... 03 => Q0QCD

Mauricie..... 04 => +6

Estrie..... 05 => +6

Montréal 06 => +6

Outaouais 07 => +6

Abitibi-Témiscamingue..... 08 => +6

Côte-Nord 09 => +6

Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine..... 11 => +6

Nord-du-Québec..... 10 => +6

Chaudière-Appalaches 12 => Q0QCE

Laval 13 => +6

Lanaudière..... 14 => Q0QCA

Laurentides..... 15 => Q0QCB

Montérégie 16 => Q0QCC

Centre-du-Québec 17 => +6

Q0QCA:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de l'Ile-de-Montréal, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Charlemagne.....	01	=> +5
La Plaine.....	02	=> +5
Lachenaie	03	=> +5
Legardeur	04	=> +5
Mascouche.....	05	=> +5
Repentigny	06	=> +5
St-Sulpice	07	=> +5
Terrebonne.....	08	=> +5
Autres villes de Lanaudière	09	=> +5

Q0QCB:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de l'Ile-de-Montréal, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Blainville	01	=> +4
Boisbriand.....	02	=> +4
Bois-des-Filion.....	03	=> +4
Deux-Montagnes	04	=> +4
Kanesatake	05	=> +4
Lorraine	06	=> +4
Mirabel	07	=> +4
Oka (Paroisse)	08	=> +4
Oka (Municipalité)	09	=> +4
Pointe Calumet.....	10	=> +4
Rosemère	11	=> +4
Sainte-Anne-des-Plaines	12	=> +4
Sainte-Marthe-sur-le-Lac.....	13	=> +4
Sainte-Thérèse	14	=> +4
Saint-Eustache	15	=> +4
Saint-Joseph-du-Lac	16	=> +4
Saint-Placide	17	=> +4
Autres villes des Laurentides	18	=> +4

Q0QCC:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de l'Ile-de-Montréal, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Beauharnois.....	01	=> +3
Beloeil	02	=> +3
Boucherville	03	=> +3
Brossard	04	=> +3
Candiac	05	=> +3
Carignan.....	06	=> +3
Chambly	07	=> +3
Châteauguay.....	08	=> +3
Delson	09	=> +3
Greenfield Park	10	=> +3
Hudson.....	11	=> +3
La Prairie	12	=> +3
Lemoine.....	13	=> +3
Léry.....	14	=> +3
L'Ile Cadieux	15	=> +3
L'Ile Perrot.....	16	=> +3
Longueuil.....	17	=> +3
Maple Grove.....	18	=> +3
Mc Masterville	19	=> +3
Melocheville	20	=> +3
Mercier	21	=> +3
Mont-St-Hilaire.....	22	=> +3
Notre-Dame-de-Bon-Secours.....	23	=> +3
Notre-Dame-de-l' Ile-Perrot.....	24	=> +3
Otterburn.....	25	=> +3
Pincourt.....	26	=> +3
Pointe-des-Cascades.....	27	=> +3
Richelieu.....	28	=> +3
Saint-Amable	29	=> +3
Saint-Basile-le-Grand	30	=> +3
Saint-Bruno-de-Montarville.....	31	=> +3
Saint-Constant	32	=> +3
Sainte-Catherine.....	33	=> +3
Sainte-Julie	34	=> +3
Saint-Hubert	35	=> +3
Saint-Isidore	36	=> +3
Saint-Lambert	37	=> +3
Saint-Lazare.....	38	=> +3
Saint-Mathias-sur-Richelieu	39	=> +3
Saint-Mathieu.....	40	=> +3
Saint-Mathieu-de-Beloeil	41	=> +3
Saint-Philippe.....	42	=> +3
Terrasse-Vaudreuil	43	=> +3
Varennes	44	=> +3
Vaudreuil-Dorion	45	=> +3
Vaudreuil-sur-le-Lac	46	=> +3
Autres villes de la Montérégie.....	47	=> +3

Q0QCD:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de la ville de Québec, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Beauport.....	01	=> +2
Boischatel	02	=> +2
Cap-Rouge.....	03	=> +2
Charlesbourg.....	04	=> +2
Château-Richer	05	=> +2
Fossambault-sur-le-Lac.....	06	=> +2
Lac-Beauport	07	=> +2
Lac-Delage.....	08	=> +2
Lac-Saint-Charles	09	=> +2
Lac-Saint-Joseph	10	=> +2
L'Ancienne Lorette.....	11	=> +2
L'Ange Gardien.....	12	=> +2
Loretteville.....	13	=> +2
Notre-Dame-des-Anges.....	14	=> +2
Québec.....	15	=> +2
Saint-Augustin-de-Desmaures	16	=> +2
Sainte-Brigitte-de-Laval	17	=> +2
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	18	=> +2
Sainte-Famille	19	=> +2
Sainte-Foy	20	=> +2
Saint-Émile	21	=> +2
Sainte-Pétronille.....	22	=> +2
Saint-François	23	=> +2
Saint-Gabriel-de-Valcartier	24	=> +2
Saint-Jean.....	25	=> +2
Saint-Laurent	26	=> +2
Saint-Pierre.....	27	=> +2
Shannon	28	=> +2
Sillery	29	=> +2
Stoneham-et-Tewkesbury	30	=> +2
Val-Bélair	31	=> +2
Vanier.....	32	=> +2
Wendake	33	=> +2
Autres villes de la Capitale-Nationale	34	=> +2

Q0QCE:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de la ville de Québec, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Saint-Nicolas	01	=> +1
Charny.....	02	=> +1
Lévis.....	03	=> +1
Pintendre	04	=> +1
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	05	=> +1
Beaumont	06	=> +1
Saint-Étienne-de-Lauzon	07	=> +1
Saint-Jean-Chrysostome	08	=> +1
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy.....	09	=> +1
Saint-Lambert-de-Lauzon.....	10	=> +1
Saint-Rédempteur	11	=> +1
Saint-Romuald	12	=> +1
Autres villes de Chaudière-Appalaches	13	=> +1

CALCM:

=> *

si SI((Q0QC=#6, #13) OU (Q0QC=#14 ET Q0QCA=#1-#8) OU (Q0QC=#15 ET Q0QCB=#1-#17) OU (Q0QC=#16 ET Q0QCC=#1-#46),1)))

MTL RMR..... 1

CALCQ:

=> *

si SI((Q0QC=#3 ET Q0QCD=#1-#33) OU (Q0QC=#12 ET Q0QCE=#1-#12),2)

QC RMR..... 2

CALCA:

=> *

si SI((CALCM=SR ET CALCQ=SR),3)

AUTRES RÉGIONS 3

REGIO:

=> *

si SI((CALCM=#1),1,SI((CALCQ=#1),2,SI((CALCA=#1),3)))

MTL RMR..... 1

QC RMR..... 2

AUTRES RÉGIONS 3

NOMX:

```
=> *
si SI((Q0QC=#1-#2,#4-#9 OU Q0QC=11 OU Q0QC=13 OU Q0QC=17),Q0QC,
      SI((Q0QC=10),08,SI((Q0QC=#3 ET Q0QCD=#1-#33),03,
      SI((Q0QC=#12 ET Q0QCE=#1-#12),12, SI((Q0QC=#14 ET
      Q0QCA=#1-#8),14, SI((Q0QC=#15 ET Q0QCB=#1-#17),15,
      SI((Q0QC=#16 ET Q0QCC=#1-#46),16, SI((Q0QC=#14 ET
      Q0QCA=#9),24, SI((Q0QC=#15 ET Q0QCB=#18),25,
      SI((Q0QC=#16 ET Q0QCC=#47),26, SI((Q0QC=#12 ET
      Q0QCE=#13),32, SI((Q0QC=#3 ET Q0QCD=#34),33))))))))))
```

BAS-SAINT-LAURENT	01
SAGUENAY/LAC-SAINT-JEAN	02
QUEBEC - RMR.....	03
MAURICIE.....	04
ESTRIE	05
MONTREAL	06
OUTAOUAIS.....	07
ABITIBI/TEMISCAMINGUE	08
CÔTE-NORD.....	09
GASPESIE	11
CHAUDIÈRE-APPALACHES - RMR.....	12
LAVAL.....	13
LANAUDIERE - RMR	14
LAURENTIDES - RMR.....	15
MONTEREGIE - RMR.....	16
LANAUDIERE-AUTRES	24
LAURENTIDE-AUTRES	25
MONTEREGIE-AUTRES	26
CHAUDIÈRES-APPALACHES AUTRES.....	32
QUEBEC AUTRES.....	33
CENTRE-DU-QUEBEC.....	17

SEXE:

Vous êtes...	
Un homme.....	1
Une femme.....	2

AGE:

Quel âge avez-vous ?	
15-19 ans	1
20-24 ans	2
25-34 ans	3
35-44 ans	4
45-54 ans	5
55-64 ans	6
65 ans et plus	7
Je préfère ne pas répondre.....	9

INT52:

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration, elle est grandement appréciée. Malheureusement, nous avons déjà complété le nombre maximum d'entrevues avec des personnes correspondant à votre profil. CLIQUEZ SUR LA FLÈCHE POUR SAUVEGARDER VOTRE QUESTIONNAIRE

sinon => +1

si AGE=9

Non-éligible - REFUS AGE N2 DI => /REDI

LANGU:

Et quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise dans votre enfance et que vous comprenez encore ?

Français..... 1

Anglais 2

Autre 3

Je préfère ne pas répondre 9

ENFAN:

Y a-t-il des enfants âgés de MOINS DE 18 ANS habitant avec vous à la maison ?

(SI OUI) : Ont-ils 12 ans ET PLUS ou MOINS de 12 ans ?

Oui : 12 ans et PLUS SEULEMENT 1

Oui : plus de 12 ans ET moins de 12 ans 2

Oui : MOINS de 12 ans SEULEMENT 3

Non, aucun enfant de moins de 18 ans à la maison 4

Je préfère ne pas répondre 9

SCOL:

À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez terminée ?

Primaire (7 ans ou moins)..... 1

Secondaire (DES de formation générale ou professionnelle (8 à 12 ans))..... 2

Collégial (DEC de formation préuniversitaire, de formation technique, certificats (CEP),
attestations (AEC) ou diplômes de perfectionnement (DEP))..... 3

Universitaire certificats et diplômes..... 4

Universitaire 1er cycle Baccalauréat (incluant cours classique) ... 5

Universitaire 2ième cycle Maîtrise 6

Universitaire 3ième cycle Doctorat..... 7

Je préfère ne pas répondre 9

QP1:

Vous arrive-t-il AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE de marcher sur les trottoirs ou dans les rues par exemple pour vous rendre à un arrêt d'autobus, pour vous rendre à votre travail, à un restaurant ou ailleurs, ou simplement pour prendre une marche ?

Oui 1

Non 2 => QC1

Je préfère ne pas répondre 9 => QC1

QP2:

Pour vous, la marche est le plus souvent ...?

Un moyen de transport	1
Une activité sportive ou de loisirs	2
Je préfère ne pas répondre	9

QP3:

Personnellement, à combien estimez-vous le temps que vous passez à marcher à l'extérieur (dans les rues ou sur les trottoirs) à chaque jour en moyenne ? Diriez-vous...?

RÉPONSE APPROXIMATIVE

Moins de 15 minutes	1
15 à 30 minutes	2
31 à 60 minutes	3
Plus de 60 minutes	4
Je préfère ne pas répondre	9

QP4:

Au cours de la dernière année, considérez-vous que vous avez été un piéton...

Plus prudent que par les années passées	1	
Aussi prudent que par les années passées	2	
Moins prudent que par les années passées	3	=> +2
Je préfère ne pas répondre	9	=> +2

QP5:

De quelle(s) façon(s) faites-vous preuve de prudence ?

Vous pouvez inscrire jusqu'à trois réponses.

Attendre le signal pour les piétons / Je ne traverse pas sur des feux rouges.....	01	N
Je traverse la rue dans les endroits prévus (Passages piétonniers, aux intersections).....	02	N
Je regarde à gauche et à droite avant de traverser	03	N
Établir un contact visuel avec les conducteurs avant de traverser / M'assurer d'avoir été bien vu.....	04	N
En marchant sur le trottoir / Ne pas marcher en pleine rue	05	N
Je marche face à la circulation	06	N
Je n'écoute pas de baladeur	07	N
Je porte des vêtements munis de bandes réfléchissantes.....	08	N
Je circule seulement dans des endroits bien éclairés	09	N
Je porte des vêtements de couleurs claires	10	N
Je marche dans le bon sens / Je marche dans le même sens que les automobilistes.....	11	N
Je vérifie la circulation	12	N
Je reste alerte / Je reste prudent / Je suis aux aguets	13	N
Je fais attention à l'état du trottoir / Je regarde où je marche ..	14	N
Je fais preuve de patience / Je prends mon temps	15	N
J'anticipe les comportements dangereux des automobilistes / Je ne fais pas confiance aux autres	16	N
Veillez inscrire votre (vos) réponse(s) :	96	O
Je préfère ne pas répondre	99	X

QP6:

écran [modèle 3] -> QP8

permutation -> QP8

Au cours de la dernière année, lorsque vous marchiez sur les trottoirs ou dans les rues, vous est-il arrivé ...

...de traverser sans attendre les feux pour piétons (main, bonhomme, chronomètre, lumière verte, etc.) ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais	7
Je préfère ne pas répondre	9

QP7:

Au cours de la dernière année, lorsque vous marchiez sur les trottoirs ou dans les rues, vous est-il arrivé ...

...de traverser la rue ailleurs qu'aux intersections, alors qu'il y avait une intersection à proximité ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais	7
Je préfère ne pas répondre	9

QP8:

Au cours de la dernière année, lorsque vous marchiez sur les trottoirs ou dans les rues, vous est-il arrivé ...

...de traverser entre des véhicules stationnés ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais	7
Je préfère ne pas répondre	9

QP9:

Au cours de la dernière année, lorsque vous traversiez une rue , vous est-il arrivé...

... de devoir presser le pas en la traversant parce que des véhicules s'en venaient et auraient pu vous frapper ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais	7
Je préfère ne pas répondre	9

QP10:

Au cours de la dernière année, lorsque vous marchiez sur les trottoirs ou dans les rues, vous est-il arrivé ...

...de traverser une intersection en diagonale ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais.....	7
Je préfère ne pas répondre	9

QP10B:

Au cours de la dernière année, lorsque vous marchiez sur le long d'une rue où il n'y avait pas de trottoir, vous est-il arrivé ...

...de marcher dans le sens de la circulation ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais.....	7
Je préfère ne pas répondre	9

QP11:

Au cours de la dernière année, diriez-vous que les autres PIÉTONS ont été TRÈS respectueux, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT respectueux des règles de circulation ?

Très respectueux.....	1
Assez respectueux	2
Peu respectueux.....	3
Pas du tout respectueux	4
Je préfère ne pas répondre	9

QP12:

Au cours de la dernière année, diriez-vous que les CONDUCTEURS en général ont été TRÈS respectueux, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT respectueux des règles de circulation par rapport aux piétons ?

Très respectueux.....	1
Assez respectueux	2
Peu respectueux.....	3
Pas du tout respectueux	4
Je préfère ne pas répondre	9

QP13:

écran [modèle 3] -> QP15

permutation -> QP15

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux..

Les piétons doivent traverser aux intersections.

Vrai	1
Faux	2
Je préfère ne pas répondre	9

QP14:

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux...

Les piétons doivent respecter les feux de circulation (attendre la lumière verte ou le signal pour piétons).

Vrai 1
 Faux 2
 Je préfère ne pas répondre 9

QP14B:

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux...

Un piéton qui emprunte un passage hachuré (rayé) jaune (lignes jaunes sur la chaussée) entre deux intersections a la priorité de passage.

Vrai 1
 Faux 2
 Je préfère ne pas répondre 9

QP15:

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux....

Les piétons peuvent recevoir des contraventions s'ils ne respectent pas la signalisation routière.

Vrai 1
 Faux 2
 Je préfère ne pas répondre 9

QP16:

Avez-vous déjà reçu une ou des contraventions pour ne pas avoir traversé au bon endroit ou alors que vous n'aviez pas la priorité de passage?

Oui 1
 Non 2 => QP17B
 Je préfère ne pas répondre 9 => QP18

QP17A:

Comment avez-vous réagi lorsque vous avez eu une contravention parce que vous avez traversé entre deux intersections ou alors que vous n'aviez pas la priorité de passage?

J'ai accepté mon erreur et j'ai payé la contravention..... 1 => QP18
 Je me suis dit que je n'étais pas au bon endroit au bon moment 2 => QP18
 Je me suis dit que ce n'était pas juste 3 => QP18
 Je me suis dit que le policier devait avoir un "quota" de
 contraventions à donner 4 => QP18
 Je préfère ne pas répondre 9 => QP18

QP17B:

Comment réagiriez-vous si un policier vous donnait une contravention parce que vous traversez entre deux intersections ou alors que vous n'avez pas la priorité de passage?

- J'accepterais mon erreur et je paierais la contravention 1
 - Je me dirais que je n'étais pas au bon endroit au bon moment... 2
 - Je me dirais que ce n'est pas juste 3
 - Je penserais que le policier devait avoir un "quota" de
contraventions à donner 4
 - Je préfère ne pas répondre 9
-
-

QP18:

Connaissez-vous quelqu'un qui a reçu une ou des contraventions pour ne pas avoir traversé au bon endroit ou qui traversait alors qu'il n'avait pas la priorité?

- Oui 1
 - Non 2
 - Je préfère ne pas répondre 9
-
-

QP19:

Selon vous, qu'est-ce qui représente la plus grande source de danger pour la sécurité des piétons?

Les automobiles / Les automobilistes	01	N
Le manque d'attention des automobilistes / Les conducteurs inattentifs	02	N
La vitesse des automobilistes / La vitesse des automobiles	03	N
Les mauvais conducteurs	04	N
La témérité/imprudence des conducteurs.....	05	N
Les automobilistes qui ne respectent pas le droit de passage des piétons	06	N
Les automobilistes qui ne respectent pas les signalisations / qui ne respectent pas les lois	07	N
Les automobilistes qui ne font pas d'arrêt complet.	08	N
Le manque de courtoisie des conducteurs.....	09	N
Les automobilistes qui ne traversent pas l'intersection au bon moment (feu rouge ou jaune)	10	N
Les piétons eux-mêmes	11	N
La témérité/imprudence des piétons.....	12	N
Les piétons qui ne traversent pas au bon endroit	13	N
Les piétons qui ne traversent pas au bon moment / Les piétons qui ne respectent pas les feux de circulation (sur lumière rouge ou jaune).....	14	N
Le non-respect des règles (Sans précision)	15	N
L'imprudence (sans précision)	16	N
L'inattention (sans précision).....	17	N
La vitesse (Sans précision).....	18	N
Les trottoirs mal entretenus l'hiver	19	N
Le manque de trottoirs / Absence de trottoirs	20	N
Les cyclistes.....	21	N
L'imprudence des cyclistes	22	N
Manque de visibilité.....	23	N
***Les automobilistes pressés	24	N
Veillez inscrire votre réponse :.....	96	O
Je ne sais pas	98	
Je préfère ne pas répondre	99	

QC1:

Avez-vous un permis de conduire valide au Québec ? (NOTE : inclure moto, probatoire, apprenti, etc.)

Oui	1	
Non	2	=> +2
Je préfère ne pas répondre	9	=> +2

QC2:

Et à quelle fréquence conduisez-vous ? Diriez-vous...?

À tous les jours	1
Au moins une fois par semaine.....	2
Au moins une fois par mois.....	3
Moins d'une fois par mois	4
Jamais.....	7
Je préfère ne pas répondre	9

INT51:

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration, elle est grandement appréciée. Malheureusement, nous avons déjà complété le nombre maximum d'entrevues avec des personnes correspondant à votre profil. CLIQUEZ SUR LA FLÈCHE POUR SAUVEGARDER VOTRE QUESTIONNAIRE

=> +1

si QP1=#1 OU QC2=#1-#4; ON CONTINUE SI PIÉTON OU CONDUCTEUR

Non-éligible - PAS PIÉTON et PAS CONDUCTEUR N1 DI => /REDI

SAUT1:

ON CONTINUE SI CONDUCTEUR, SINON VA À QC14

=> +1

sinon => +12

si QC2=#1-#4

QC9:

Considérez-vous que vous avez été un CONDUCTEUR TRÈS courtois, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT courtois à l'égard des piétons ?

- Très courtois 1
- Assez courtois 2
- Peu courtois 3
- Pas du tout courtois 4
- Je préfère ne pas répondre 9

QC10:

Au cours de la dernière année, diriez-vous que les autres CONDUCTEURS ont été TRÈS respectueux, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT respectueux des règles de circulation par rapport aux piétons ?

=> +2

si QP12=#1-#5

- Très respectueux 1
- Assez respectueux 2
- Peu respectueux 3
- Pas du tout respectueux 4
- Je préfère ne pas répondre 9

QC11:

Au cours de la dernière année, diriez-vous que les PIÉTONS en général ont été TRÈS respectueux, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT respectueux des règles de circulation ?

=> +1

si QP11=#1-#5

- Très respectueux 1
- Assez respectueux 2
- Peu respectueux 3
- Pas du tout respectueux 4
- Je préfère ne pas répondre 9

QC3:

écran [modèle 3] -> QC8

Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé ...

...de ne pas arrêter à un passage piétonnier situé entre deux intersections alors qu'un piéton s'apprêtait à traverser ? Les passages entre intersections sont identifiés par des lignes jaunes sur la chaussée.

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais	7
Je préfère ne pas répondre	9

QC4:

Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé ...

...de dépasser la ligne d'arrêt ou de vous arrêter sur la traverse piétonnière lorsque vous faisiez un arrêt à une intersection ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais	7
Je préfère ne pas répondre	9

QC5:

Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé ...

...de devoir vous arrêter pour laisser passer des piétons qui traversaient sans avoir la priorité ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais	7
Je préfère ne pas répondre	9

QC6:

Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé ...

...de klaxonner des piétons qui traversaient la rue sans en avoir la priorité ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais	7
Je préfère ne pas répondre	9

QC7:

Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé ...

...de faire d'autres manœuvres pour éviter des piétons qui traversaient sans avoir la priorité ?

Très souvent	1
Assez souvent	2
Rarement.....	3
Jamais	7
Je préfère ne pas répondre	9

QC8:

- Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé ...
 ...d'accélérer sur un feu jaune avant qu'il ne tourne au rouge ?
- Très souvent 1
 Assez souvent 2
 Rarement..... 3
 Jamais 7
 Je préfère ne pas répondre 9
-

QC12:

- écran [modèle 3] -> QC13
 permutation -> QC13
 Selon vous, les affirmations suivantes sont-elles VRAIES OU FAUSSES ?
 Les conducteurs sont obligés de s'immobiliser et de céder le passage aux piétons engagés dans
 les passages piétonniers situés entre deux intersections identifiés par des lignes jaunes.
- Vrai 1
 Faux 2
 Je préfère ne pas répondre 9
-

QC13:

- Selon vous, les affirmations suivantes sont-elles VRAIES OU FAUSSES ?
 Lorsqu'un feu de circulation passe au vert pour un conducteur, celui-ci a alors priorité sur les
 piétons en train de traverser.
- Vrai 1
 Faux 2
 Je préfère ne pas répondre 9
-

QC14:

- écran [modèle 3] -> QC15
 permutation -> QC15
 À votre avis, les policiers devraient-ils être PLUS sévères à l'endroit...
 ...des piétons qui ne respectent pas la signalisation routière ?
- Oui 1
 Non 2
 Je préfère ne pas répondre 9
-

QC15:

- À votre avis, les policiers devraient-ils être PLUS sévères à l'endroit...
 ...des conducteurs qui ne respectent pas les droits des piétons ?
- Oui 1
 Non 2
 Je préfère ne pas répondre 9
-

QC16:

Diriez-vous que vous êtes, en général, préoccupé par la sécurité des piétons ?

sinon => QM1

si QC2=#1-#4; ON CONTINUE SI CONDUCTEUR SINON ON VA à QM1

- | | |
|----------------------------------|---|
| Très préoccupé | 1 |
| Assez préoccupé | 2 |
| Peu préoccupé | 3 |
| Pas du tout préoccupé | 4 |
| Je préfère ne pas répondre | 9 |

QC17:

Considérez-vous que les conducteurs roulent trop vite dans les zones de 50 KM/H ou moins?

- | | |
|----------------------------------|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |
| Je préfère ne pas répondre | 9 |

QM1:

Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous avoir vu, lu ou entendu parler d'une campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons ?

- | | | |
|----------------------------------|---|--------|
| Oui | 1 | |
| Non | 2 | => QM3 |
| Je préfère ne pas répondre | 9 | => QM3 |

QM2:

Qu'est-ce que vous vous souvenez avoir vu, lu ou entendu parler de cette campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons ?

Vous pouvez inscrire plusieurs réponses.

Traverser aux bons endroits / Traverser aux intersections.....	01	N
Traverser la rue au feu vert / Ne pas traverser la rue lorsque le feu est rouge	02	N
Il faut respecter la signalisation / Respect de la signalisation....	03	N
Les conducteurs doivent bien voir les piétons / Les conducteurs doivent faire attention aux piétons	04	N
S'assurer d'être vu par les automobilistes.....	05	N
Laisser passer les piétons aux intersections / Céder le passage aux piétons	06	N
Un piéton qui demande à un automobiliste " Me voyez-vous? "	07	N
Un automobiliste qui demande à un piéton " Traversez-vous au bon endroit? "	08	N
Un piéton veut traverser en pleine rue, mais change d'avis et se rend ensuite à l'intersection	09	N
Une voiture qui roule et s'arrête à l'intersection pour laisser passer le piéton.	10	N
Contact visuel piéton-automobiliste / Regard croisé entre un piéton et un automobiliste / Piétons et conducteurs qui se regardent.....	11	N
Les conducteurs doivent respecter les piétons.....	12	N
Les piétons doivent respecter les conducteurs.....	13	N
Respect mutuel entre piétons et conducteurs	14	N
Courtoisie au volant.....	15	N
Courtoisie entre piétons et conducteurs	16	N
Courtoisie envers les piétons.....	17	N
Partager la route	18	N
Un conducteur qui laisse le piéton traverser	19	N
Un piéton qui essaye de traverser la rue.....	20	N
Affiches dans le métro au sujet du nombre de piétons morts (annonces de la SPVM en réalité)	21	N
Des policiers aux intersections / Des piétons recevant une contravention policière.....	22	N
Des affiches / Étiquettes dans des coins de rue indiquant qu'aucune personne n'est décédée ici.	23	N
Bon pied, bon œil.....	24	N
Laissez passer quelqu'un, passez une bonne journée.....	25	N
Ralentir / Réduire la vitesse	26	N
Publicités (radios, télé, affiches).	27	N
Veillez inscrire votre (vos) réponse(s) :	96	O
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	99	X

QM3:

Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous avoir vu, lu ou entendu l'expression "Mois du piéton" ?

Oui	1
Non	2
Je préfère ne pas répondre	9

QM4:

Vous rappelez-vous avoir vu cette publicité à la télévision au cours des dernières semaines?

- Oui 1
 Non 2
 J'ai un problème technique : je ne peux pas voir la publicité 7

QM5:

Au cours des dernières semaines, avez-vous entendu cette publicité à la radio ?

- Oui 1
 Non 2
 Je n'ai pas été en mesure d'écouter la publicité radio 7

QM6:

À votre avis, que voulait-on dire par ce message télévisé et/ou radiophonique ?

Vous pouvez inscrire plusieurs réponses.

- | | | |
|---|----|---|
| Respecter la priorité de passage..... | 01 | N |
| Respecter la signalisation (piéton) | 02 | N |
| Respecter la signalisation (conducteur)..... | 03 | N |
| Être prudent (piéton)..... | 04 | N |
| Être prudent (conducteur) | 05 | N |
| Être vigilant (piéton)..... | 06 | N |
| Être vigilant (conducteur) | 07 | N |
| S'assurer d'être vu (piéton)..... | 08 | N |
| Céder le passage (conducteur)..... | 09 | N |
| Traverser au bon endroit (piéton)
(Incluant de traverser aux intersections)..... | 10 | N |
| Important de se regarder (piéton et conducteur)..... | 11 | N |
| Rouler moins vite/respecter les limites de vitesse (conducteur) | 12 | N |
| Chacun a sa responsabilité / Chacun doit faire sa part | 13 | N |
| Respectez les règlements de la route (piéton) | 14 | N |
| Respectez les règlements de la route (conducteur)..... | 15 | N |
| La courtoisie (piéton)..... | 16 | N |
| La courtoisie (conducteur) | 17 | N |
| Être courtois (sans précision) | 18 | N |
| Le respect des conducteurs (piéton) | 19 | N |
| Le respect des piétons (conducteur) | 20 | N |
| S'assurer d'être vu (conducteur)..... | 21 | N |
| Respecter la signalisation (sans précision)..... | 22 | N |
| La prudence (sans précision)..... | 23 | N |
| ***Faire attention aux piétons | 24 | N |
| Veillez inscrire votre (vos) réponse(s) : | 96 | O |
| Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre | 99 | X |

QM7:

Vous êtes-vous senti(e) personnellement concerné(e) par la campagne de sensibilisation à la sécurité des piétons ?

sinon => QM15

si QM1=#1 OU QM3=#1 OU QM4=#1 OU QM5=#1; ON CONTINUE SI A VU AU MOINS UNE PU SINON VA à QM15

Oui	1
Non	2
Je préfère ne pas répondre	9

QM8:

Selon vous, est-ce que cette campagne est efficace pour contribuer à réduire le nombre d'accidents impliquant les piétons ? Est-elle...

Très efficace	1
Assez efficace	2
Peu efficace	3
Pas du tout efficace	4
Je préfère ne pas répondre	9

QM9:

Sur une échelle de 0 à 10, quelle note donneriez-vous à cette campagne, où 0 signifie "extrêmement mauvaise" et 10 "excellente" ?

0 - Extrêmement mauvaise	00
1	01
2	02
3	03
4	04
5	05
6	06
7	07
8	08
9	09
10 - Excellente	10
Je préfère ne pas répondre	99

QM10:

écran [modèle 3] -> QM14

permutation -> QM14

Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD.

Suite à cette campagne, vous établissez un contact visuel avec le conducteur avant de traverser.

=> +1

si QP1=#2-#3

Tout à fait d'accord	1
Plutôt d'accord	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord	4
Je préfère ne pas répondre	9

QM11:

Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSAccORD ou TOUT À FAIT EN DÉSAccORD.

Ce type de campagne est une façon intéressante d'inciter les piétons à être plus prudents.

- Tout à fait d'accord 1
- Plutôt d'accord 2
- Plutôt en désaccord 3
- Tout à fait en désaccord 4
- Je préfère ne pas répondre 9

QM12:

Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSAccORD ou TOUT À FAIT EN DÉSAccORD.

Suite à cette campagne, comme conducteur, vous êtes plus attentif à la présence des piétons sur le réseau routier.

=> +1

si NON QC2=#1-#4; CONDUCTEURS SEULEMENT

- Tout à fait d'accord 1
- Plutôt d'accord 2
- Plutôt en désaccord 3
- Tout à fait en désaccord 4
- Je préfère ne pas répondre 9

QM13:

Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSAccORD ou TOUT À FAIT EN DÉSAccORD.

Ce type de campagne est une façon convaincante d'inciter les conducteurs à mieux se comporter envers les piétons.

- Tout à fait d'accord 1
- Plutôt d'accord 2
- Plutôt en désaccord 3
- Tout à fait en désaccord 4
- Je préfère ne pas répondre 9

QM14:

Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSAccORD ou TOUT À FAIT EN DÉSAccORD.

Suite à cette campagne, comme piéton, vous traversez davantage au bon endroit au bon moment.

=> +1

si QP1=#2-#3; ON SAUTE SI PAS PIETON

- Tout à fait d'accord 1
- Plutôt d'accord 2
- Plutôt en désaccord 3
- Tout à fait en désaccord 4
- Je préfère ne pas répondre 9

QM15:

Selon vous, combien y a-t-il de piétons, en moyenne, qui sont victimes d'accidents (blessés et tués) au Québec chaque année ?

Environ 1500 victimes.....	1
Environ 3 500 victimes.....	2
Environ 5 500 victimes.....	3
Plus de 7 500 victimes	4
Je préfère ne pas répondre	9

QM16:

Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent, que ce soit pour aller travailler, vous rendre à l'école, aller magasiner, pour vos loisirs ou autre ?

Automobile ou autre véhicule motorisé (moto)	1
Autobus, métro (transport en commun).....	2
Vélo (bicyclette)	3
À pied.....	4
Autre	6
Je préfère ne pas répondre	9

QM17:

Diriez-vous qu'il est plus sécuritaire, aussi sécuritaire ou moins sécuritaire pour les piétons de circuler dans les rues de votre municipalité que par les années passées ?

Plus sécuritaire.....	1
Aussi sécuritaire	2
Moins sécuritaire	3
Je préfère ne pas répondre	9

OCCUP:

Quelle est votre occupation principale actuelle ?

N.B. ON PARLE D'EMPLOI RÉMUNÉRÉ SEULEMENT. Même si vous êtes en congé sabbatique, de maternité, de maladie ou d'accident de travail, veuillez préciser votre EMPLOI. Si vous êtes incertain de la catégorie qui s'applique à vous, choisissez "Autre" et décrivez votre emploi.

EMPLOYÉ DE BUREAU (Caissier, commis de bureau, commis comptable, secrétaire, etc.).....	01
PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LA VENTE (Agent d'assurances, vendeur, commis-vendeur, agent immobilier, courtier immobilier, représentant, etc.)	02
PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LES SERVICES (Agent de sécurité, chauffeur de taxi, coiffeur, cuisinier, esthéticienne, membre clergé, militaire, policier, etc.)	03
TRAVAILLEUR MANUEL (agriculteur, emballeur, journalier, manœuvre, mineur, pêcheur, travailleur forestier, etc.)	04
OUVRIER SPÉCIALISÉ/SEMI-SPÉCIALISÉ (briqueteur, chauffeur de camion, électricien, machiniste, mécanicien, machiniste, peintre, etc.).....	05
TRAVAILLEUR DES SCIENCES & TECHNOLOGIES (informaticien, programmeur-analyste, technicien, technicien-audio, technicien de laboratoire, etc.)	06
PROFESSIONNEL (archéologue, architecte, artiste, avocat, banquier, biologiste, comptable, consultant, dentiste, etc.)	07
GESTIONNAIRE/ADMINISTRATEUR/PROPRIÉTAIRE (administrateur, directeur, éditeur, entrepreneur, exécutif, gérant, homme / femme d'affaires, politicien, travailleur autonome, etc.)	08
AU FOYER.....	09
ETUDIANT (à temps plein ou dont les études constituent l'occupation principale)	10
RETRAITÉ (pré-retraité, rentier).....	11
SANS EMPLOI (Assurance-emploi, aide sociale, etc.)	12
Autre (veuillez préciser).....	96
Je préfère ne pas répondre	99

REVEN:

Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le REVENU total avant impôt de tous les membres de votre foyer pour l'année 2009 ?

19,999\$ et moins	01
Entre 20,000\$ et 39,999\$	02
Entre 40,000\$ et 59,999\$	03
Entre 60,000\$ et 79,999\$	04
Entre 80,000\$ et 99,999\$	05
100,000\$ et plus	06
Je préfère ne pas répondre	99

T1:

DURÉE

=> *

si IF((T1>0),T1,\$T)

INTQT:

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration, elle est grandement appréciée. Malheureusement, nous avons déjà complété le nombre maximum d'entrevues avec des personnes correspondant à votre profil. CLIQUEZ SUR LA FLÈCHE POUR SAUVEGARDER VOTRE QUESTIONNAIRE

=> +1 si REVEN=#1-#7

Quota atteintQT DI => REDIQ

INT99:

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration, elle est grandement appréciée. CLIQUEZ SUR LA FLÈCHE POUR SAUVEGARDER VOTRE QUESTIONNAIRE

ComplétéCO DI => /REDIR
